

même Kropotkine, ne s'abstinrent pas de jeter "l'anathème sur [ces] fallacieuses séductions de l'utopie".⁵³

Car le vrai anarchisme ne suggère pas le retour aux formes primitives de production. Ce qu'il essaye, c'est plutôt l'adaptation d'un monde en disparition - celui des paysans, des artisans, des communes et des corporations - à la réalité du progrès de la division sociale du travail.

D'un côté, Proudhon, Bakounine et d'autres, s'attachent à l'idéal de la commune. De l'autre, ils se rendent compte, comme le dit Henri Denis, "[...] des nécessités imposées par la technique moderne de la production, qui exige de grandes concentrations de travailleurs et une coordination entre les travaux des différentes entreprises".⁵⁴

D'où les deux principes d'organisation sociale avancés d'abord par Proudhon. Premièrement, le "mutualisme", qui reposant sur les notions d'échange et de solidarité, constitue un sort de "contrat social" par lequel les producteurs se garantissent des services réciproques. Deuxièmement, le "fédéralisme", qui, comme le souligne Samuel Albert, "est le prolongement et le complément logique du mutualisme, au niveau économique et politique".⁵⁵

D'après Proudhon, comme le résume Daniel Guérin, la société future libertaire devait...

"[...] être dotée d'une double structure: *économique*, la fédération des associations ouvrières d'autogestion; *administrative*, la fédération des communes. Restait à couvrir, en même temps qu'articuler, l'édifice par une conception d'envergure, susceptible d'être étendue au monde entier: le fédéralisme.

"[...] Nous ne vivons plus à l'âge des petites cités antiques, qui, d'ailleurs, même en leur temps, s'unirent parfois entre elles par un lien fédératif. Le problème moderne, c'est l'administration de grands pays. 'Si l'étendue de l'Etat, observe Proudhon, ne devait jamais dépasser celle d'une cité ou commune, je laisserais chacun en juger à sa guise, et tout serait dit. Mais n'oublions pas qu'il s'agit des vastes agglomérations

⁵³ Jean-Christian PETITFILS, *op. cit.*, p. 176.

⁵⁴ Henri DENIS, *op. cit.*, p. 379.

⁵⁵ Samuel ALBERT, *op. cit.*, p. 127.

de territoires, où les villes, bourgs et hameaux se comptent par millions.' Pas question de fragmenter la société en microcosmes. L'unité est indispensable."⁵⁵

Pourtant, il faut bien le reconnaître, la conception anarchiste de construction d'une société idéale pose les mêmes problèmes déjà présents dans l'utopie des socialistes "associationnistes". *Primo*: comment peut-on assurer la "régulation" d'un nouveau "macro-ordre" constitué de petites unités "autogérés"? *Secundo*: comment ce nouvel ordre destiné à être universel peut-il se développer à partir d'une "maquette" locale, régionale ou même nationale?

Justice soit faite aux critiques de l'anarchisme, le "principe fédératif" représente peu d'avance par rapport à l'associationnisme "universel" prôné par Fourier ou Owen. En quoi le projet proudhonien de "banque du peuple" et de bons convertibles en marchandises se distingue-t-il du projet d'un "*National Equitable Labor Exchange*" proposé par Bellers, puis par Owen? En quoi la "fédération libre de communes autonomes" de Proudhon ou Bakounine se différencie-t-elle, en dernière instance, de l'association de communautés prônée par Fourier et Owen? Certes, nous pouvons dire que les communes anarchistes sont "naturelles", tandis que les "phalanges" et les "*home-colonies*" sont "artificielles". Il n'empêche que le principe de "centralisation", de coordination ou de "régulation", du nouveau "macro-ordre" reste équivalent. De même, la démarche de sa construction.

Pour ce qui concerne le premier problème, Proudhon, l'apologiste de l'*an-archie*, c'est-à-dire de l'absence de gouvernement, semble reconnaître les limitations de la solution "fédéraliste". C'est pourquoi il va recommander pour sa société idéale une *double* "régulation".

Hostile à l'étatisme, Proudhon s'oppose aussi à la coordination au moyen de la planification impérative suggérée par Louis Blanc ou Cabet. Mais il sait qu'une

⁵⁶ Daniel GUERIN, *op. cit.*, p. 90-91.

"régulation" efficace au moyen des grandes organisations que le "fédéralisme" universel exige n'est pas non plus possible. Le "principe fédératif" ne suffit pas pour ce qui est de la coordination à grande échelle. Aussi s'éloigne-t-il de ses prétendus disciples. Bakounine et Kropotkine. Aussi conserve-t-il, dans son projet de société nouvelle, non seulement l'*autogestion*, mais aussi la *concurrence* et le *marché*.

La concurrence est pour Proudhon une force motrice. S'il admet que "dans la concurrence la victoire est assurée aux plus gros bataillons", et donc que la concurrence, elle-même, doit être "régulée", il n'en reste pas moins que la concurrence, d'après lui, est le seul mécanisme capable d'assurer le développement de la productivité du travail. "Otez la concurrence", dit-il, et "la société, privée de force motrice, s'arrête comme une pendule dont le ressort est détendu".⁵⁷

Quant aux idées de Proudhon au sujet du marché, il vaut la peine de noter ce qu'il pense à propos du marché international. Proudhon n'est pas un défenseur de l'autarcie nationale. Bien au contraire, il conçoit, comme d'ailleurs Bakounine, un "confédéralisme" international qui serait l'extension logique du "fédéralisme" national. "Dès 1863", comme le dit Jean Bacal, il "prévoit toute l'organisation politique et économique d'une Europe confédérale: Agence, Conseils, Justice, Budgets confédéraux, Marché commun [...]".⁵⁸

Mais comment le commerce international dans cette Europe confédérale serait-il "régulé"? Proudhon, lui-même, le répond: au moyen d'une union douanière fondée sur le libre-échange.

"De même qu'au point de vue politique, deux ou plusieurs Etats indépendants peuvent se confédérer pour se garantir mutuellement l'intégrité de leurs territoires ou pour la protection de leurs libertés, de même au point de vue économique, on peut se confédérer pour la protection réciproque du commerce et de l'industrie, ce qu'on appelle *union douanière*.

⁵⁷ Voir sur ce sujet, Daniel GUERIN, *ibid.*, p. 75-77.

⁵⁸ Jean BACAL, "Proudhon et son Héritage", dans *Nouvelle histoire...*, *op. cit.*, p. 269.

"[...] Liberté d'échange, sauf le prélèvement du fisc, et dans certains cas débattus en Conseil fédéral, une taxe de compensation, voilà pour les affaires."⁵⁹

Bakounine, lui, pense différemment. Il admet l'idée d'une planification mondiale de l'activité économique. Il revient ainsi, malgré lui-même, à la proposition d'un *Gosplan* mondial suggérée par Pecquer et d'autres, même si dans sa version ce gigantesque organe de planification prend la forme politique d'une "assemblée". En effet, selon lui, comme le dit encore une fois Guérin:

"Il est possible et même fort probable que, dépassant un jour les limites des communes, des provinces et même des Etats actuels, elles [les associations coopératives ouvrières] donnent une nouvelle constitution à la société humaine entière, partagée non plus en nations, mais en groupes industriels. Ainsi elles formeront 'une immense fédération économique', avec, au sommet, une assemblée suprême. A la lumière des 'données, aussi larges que précises et détaillées, d'une statistique mondiale', elles combineront l'offre avec la demande pour diriger, déterminer et répartir entre les différents pays la production de l'industrie mondiale [...]."⁶⁰

Il ne s'agit donc pas de régler les "affaires générales" des communes, pour suivre la formule d'un Owen. Il est question d'une "direction" unique et centralisée de l'industrie mondiale, de la production et de la consommation sur la planète.

Le discours de Proudhon au sujet d'une double "régulation", à la fois marchande et coopérative (et toujours a-étatique), sera approprié non par la gauche anarchiste, mais plutôt par une certaine gauche "socialiste-libérale". Les disciples de Bakounine, eux, resteront figés par la contradiction entre l'autogestion des communes et la planification impérative. C'est Eduard Bernstein, en Allemagne, qui va se rapporter au "réalisme" de Proudhon. C'est Jaurès, en France, qui fera l'apologie du fédéralisme économique à la manière proudhonienne. C'est cette gauche "socialiste-libérale" qui, beaucoup plus tard, va reconnaître dans le marché commun européen et surtout dans le

⁵⁹ PROUDHON, *Du principe fédératif*, dans *Oeuvres choisies*, Textes présentés par Jean BACAL, Paris: Gallimard, 1967, p. 204.

⁶⁰ Daniel GUERIN, *op. cit.*, p. 78-79.

projet d'une Union européenne "fédéraliste", la réalisation des rêves proudhoniens. Proudhon n'avait-il pas dit que "le véritable révolutionnaire est essentiellement libéral", et que "le socialisme et le libéralisme sont les deux moitiés de l'opposition intégrale que la liberté fait dès l'origine du monde à l'Autorité"?⁶¹

⁶¹ Sur ce sujet, voir Jean BACAL, "Proudhon et son Héritage", dans *Nouvelle histoire...*, op. cit., p. 272-274.

05. Conclusions de la première partie

05.1. Révolution industrielle, abondance et "taille"

Pour les utopistes modernes tels que More, Morelly ou Babeuf, l'abondance est l'équivalent d'une certaine austérité également partagée. Définie dans ces termes, l'abondance est compatible avec l'autarcie. En effet, elle devient le simple résultat de l'égalité dans les rapports sociaux dans une communauté "nationale" isolée. Cette communauté exclut la différenciation sociale, les "effets de démonstration" originaires de l'extérieur et même le développement économique au sens contemporain du terme. Elle élimine donc la création de nouveaux besoins et confirme une notion d'abondance compatible avec la stagnation des forces productives. Son égalitarisme est celui du "communisme de la frugalité".

D'origine platonicienne, cette notion d'une égalité sociale fondée sur l'austérité est hégémonique jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Il n'est pas inutile de noter qu'un certain radicalisme révolutionnaire de 1789 (Robespierre, Saint-Just) partage cette même conception. Ce radicalisme déclare, comme le souligne Marc Régaldo, que "généraliser la richesse ne serait que généraliser l'égoïsme, au risque de dissoudre entièrement le corps social. De même donc que la limitation des désirs à la seule satisfaction des besoins naturels est la clé du bonheur, de même une commune frugalité est-elle le plus sûr fondement de la République".¹

Mais la "révolution industrielle" impose une nouvelle conception d'abondance. Pour les utopistes du XIX^e siècle, le développement des forces productives devient la condition préalable de la fin de la "rareté". D'où le changement de perspective: tandis

¹ Marc RÉGALDO, "Le Radicalisme Révolutionnaire", dans *Nouvelle histoire des idées...*, op. cit., p. 155.

que les utopistes modernes s'intéressent spécialement aux problèmes de distribution, les utopistes du XIX^e siècle s'inquiètent davantage des problèmes de production. Dans l'Utopie de More la productivité du travail équivaut à celle de l'Angleterre de Henri VIII. Mais dans les "phalanges" de Fourier la productivité doit être "décuplée" par rapport à celle de la France de Charles X. En un mot, après Saint-Simon et d'autres, comme l'affirme Petitfils, "l'utopie intègre la révolution des forces productives".²

Or, dire développement des forces productives, c'est dire développement de la division sociale du travail. Quand Platon fait allusion à la "division du travail", il ne traite que d'une ville et de son arrière-pays. L'utopie dans une abondance définie en tant que "satisfaction de besoins croissants" exige une autre échelle de spécialisation.

Et pourtant, la plupart des premières utopies contemporaines traduisent une volonté de résistance face au progrès de la division sociale du travail. Ces utopies admettent la division du travail à l'intérieur des "communes", mais tendent à négliger la spécialisation des "communes" elles-mêmes. Elles refusent la séparation de l'agriculture et de l'industrie. Elles sont généralement "désurbanistes". Elles ne réalisent des économies d'échelle que par rapport à l'exploitation individuelle du paysan ou de l'artisan du passé.

En refusant de fait le développement de la division sociale du travail, le premier "socialisme" est effectivement "utopique" au sens proposé par Marx: il tend à oublier la tendance historique vers une interdépendance croissante de la vie économique et sociale. Mais il est aussi "topique" au sens suggéré par Martin Buber dans son *Paths of Utopia*, car il n'est pas "sans lieu". Au contraire. Ce "socialisme" croit à la réalisation locale, "ici et maintenant", du monde nouveau. Il croit de cette manière à l'expérimentation sur une "taille" réduite: la première "phalange", la première "colonie", le premier "atelier social".³

² Jean-Christian PETITFILS, *op. cit.*, p. 70.

³ Sur l'interprétation de Buber, voir, par exemple, Jean SERVIER, *Histoire de l'utopie*, *op. cit.*, p. 284.

Mais en dépit de cela, les utopistes du XIX^e siècle semblent remarquer que l'abondance dans l'autarcie des "phalanges" n'est plus possible - ou acceptable - à leur époque. Notons que la réalisation *topique* de l'égalité n'est jamais, pour eux, un objectif en soi-même. Pour Fourier, Cabet ou Blanc, la première expérimentation n'est qu'un point de départ: la société nouvelle exige la reproduction de la première "maquette".

Voilà le paradoxe. D'un côté ces nouveaux utopistes maintiennent le rêve des petites communautés et de l'expérimentation première qui peut réussir, malgré son isolement. Ils demeurent ainsi attachés au modèle platonicien, en ce sens qu'ils croient à la réalisation de l'égalitarisme à l'échelle locale - usine, village ou Etat national. Mais, de l'autre côté, ils sont des hommes du XIX^e siècle qui ne peuvent pas ignorer le développement de la division sociale du travail et les grandes échelles exigées par la nouvelle industrie. Ils savent que l'utopie "intégrale" exige une "taille" nouvelle. Ils sont donc obligés de répondre comment les nouvelles communautés doivent s'associer pour les "grands travaux" et de quelle manière ces communautés doivent régler leurs échanges.

05.2. La centralisation utopique, entre l'association et l'Etat total

Dans la mesure où les premiers "socialistes" comprennent que l'autosuffisance des petites communautés ne peut pas assurer une base économique pour l'égalitarisme dans l'abondance, ils deviennent, comme le dit von Mises, des partisans de la "centralisation".

Dès lors, la question est de savoir quelle structure peut substituer le marché capitaliste dans son rôle de "régulateur" de l'ensemble constitué par les unités de base de la société nouvelle. Pour répondre à ce problème, ceux qui ne croient pas à un ordre économique spontané présentent deux "solutions" possibles.

La première est celle des "associationnistes". Fourier, Owen et d'autres pensent que les petites communautés doivent se fédérer de proche en proche, le résultat final

étant une "association universelle" capable de régler les échanges à l'échelle "macro" et d'assurer la réalisation des "grands travaux" à l'échelle nationale, voire internationale. Grosso modo, cette solution est aussi celle présentée par Saint-Simon. S'agissant d'une sorte de "gouvernement universel", d'un "Congrès général" ou d'une "Chambre des communes des industriels", cette institution ne constitue proprement un Etat; elle n'est pas une structure politique, car elle ne s'occupe en théorie que de "l'administration des choses".

La deuxième est celle des partisans de l'étatisme. Blanc, Cabet ou Pecquer, croient à un "macro-ordre" dirigé par un Etat qui loin de "dépérir", doit plutôt se raffermir. Ils opposent non simplement la propriété "sociale", mais plus concrètement la propriété étatique à la propriété privée. Dans cette perspective, ils proposent la planification étatique en tant qu'alternative à la "régulation" du marché. Ici, la question qui affleure est déjà celle de l'efficacité d'une telle planification. Mais Pecquer et d'autres n'en se soucient absolument pas, même quand ils suggèrent la constitution d'un "Etat industriel unique", qui serait chargé de la "régulation" dans une communauté mondiale nouvelle.

L'anarchisme à la manière de Proudhon traduit en principe, mais seulement en principe, une "troisième voie". Aux premiers associationnistes il emprunt sa conception de "fédéralisme". Mais en même temps il semble admettre une "régulation" plus ou moins spontanée. Or, en critiquant l'Etat, en exaltant la concurrence et même le libre-échange, en proposant, somme toute, une société autogérée de façon "naturelle", l'anarchisme proudhonien revient à une proposition de "régulation" très proche de celle suggérée par le libéralisme radical d'un Godwin, pour ne pas dire à la proposition d'un ordre de marché semblable à celle avancée par Mandeville et Smith.

05.3. Le commerce extérieur utopique, commerce étatique

Indépendamment de la "taille" de ces utopies, de leur époque historique, du degré d'étatisation ou de "socialisation" de leurs économies imaginaires, nous retrouverons *toujours* une même aversion au commerce privé. More, Morelly, Babeuf, Fourier, Owen, Pecquer, Proudhon et tous les autres utopistes, suggèrent une distribution du produit social réalisée soit par des "magasins publics", soit par des "comptoirs tenus par l'Etat", soit encore par des "syndicats de consommation". Hayek n'a pas tort lorsqu'il parle d'une défiance qui remonte à l'Antiquité et qui "conduit les gens ordinaires et les penseurs socialistes à considérer le commerce non seulement comme très différent de la production matérielle, non seulement comme chaotique et en soi superflu. [...] mais aussi comme suspect, inférieur, malhonnête et répréhensible".⁴

Cette même aversion est transférée au commerce "extérieur" des utopies. Comme nous l'avons vu, dans les utopies modernes et dans les premières utopies "associationnistes" l'économie est plus au moins autosuffisante. Dans ces cas, les échanges extérieurs se limitent au "surplus", au "superflu" ou encore à ce qui est "strictement nécessaire" (ce qu'on ne peut pas trouver sur place). Il va autrement pour les utopies contemporaines de la révolution industrielle. Celles-ci admettent souvent un commerce extérieur fondé sur la "spécialisation nationale". Pourtant, dans *toutes* les utopies, ce commerce "extérieur" constitue une affaire "publique", sinon strictement étatique. A cet égard, c'est la doctrine de l'utopisme le plus ancien, celui de Platon, qui s'affirme.

Pourquoi? Nous pouvons dire que ce "monopole" découle de l'existence même d'une propriété "sociale" ou "étatique". Dans ces utopies, les moyens de production sont "socialisés"; il va de soi que le commerce "extérieur" ne peut pas être privé. Ne s'agit-il d'une explication incomplète? Car il vaut la peine d'observer que les utopies,

⁴ Friedrich A. HAYEK, *La présomption fatale*, op. cit., p. 125.

qu'elles soient économiquement fermées ou économiquement ouvertes, sont toujours *socialement et politiquement isolées*.

Platon n'avait-il pas enseigné que le contrôle du commerce extérieur était l'élément indispensable à la protection des "lois justes"? Nous avons remarqué que l'autarchie (le dessein d'autonomie politique) est qui exige le plus souvent l'autarcie. Nous pouvons ajouter que dans l'utopie "économiquement ouverte", l'autarchie, c'est-à-dire la volonté d'assurer la construction d'une structure sociale distincte, impose tout au moins la permanence du monopole étatique (ou "public") sous les échanges extérieurs.

05.4. Internationalisme, socialisme national et utopie

"L'idée que la révolution est un phénomène international", écrit Lilly Marcou, "remonte à la Révolution française". "Par contagion ou par exportation, la révolution se répand, elle n'a pas de frontière. Les révolutions du XIX^e siècle, surtout la révolution de 1848, [confirment] ce postulat". C'est ainsi, poursuit Marcou, que "les révolutions bourgeoises jettent les bases de l'internationalisme qui deviendra par la suite le patrimoine du mouvement ouvrier".⁵

Et pourtant, cet internationalisme "ouvrier" ne s'affirme que de manière contradictoire. Car les premiers socialistes sont à la fois internationalistes et nationalistes. D'une part, comme le dit Armelle Le Bras-Chopard, "ils expriment l'idée de l'union de tous les opprimés et surtout la réunion en une seule patrie de tous les êtres humains qui sont un seul et même peuple (voir par exemple les nombreux projets d'union européenne)". Mais de l'autre part, ils soutiennent le "principe des nationalités". Qui plus est, ces mêmes socialistes arrivent plus tard à des notions telles que celles de "peuple

⁵ Lilly MARCOU, "Internationalisme", dans *Nouvelle histoire...*, op. cit., p. 474.

élu" et de "nation phare" de la révolution, qui amènent directement à ce qu'on appellera, péjorativement, "social-patriotisme".⁶

La raison originelle de tout cela est peut-être dans le fait que la Révolution de 1789 et surtout la période napoléonienne suscitent à travers l'Europe un essor des mouvements nationalistes. Les révolutions de 1848, qui sont à la fois sociales et nationales, confirment ce progrès du nationalisme. C'est l'autre face de la monnaie. Cet élément nouveau est solidement ancré dans les courants socialistes après la première moitié du XIX^e siècle. Il brisera, comme nous le savons, la Première Internationale. Il sapera aussi la Deuxième Internationale et ceci même avant 1914.

Or, tandis que le nationalisme pénètre le mouvement socialiste européen, une conception particulière du passage du capitalisme au socialisme se développe. En France, F. Vidal et Louis Blanc avaient déjà proposé une intervention de l'Etat *national* réellement existant dans le sens d'assurer la transition vers la nouvelle société. En Allemagne, Karl Rodbertus et Ferdinand Lassalle iront encore plus loin. Ils consolideront cette conception, en recommandant une sorte de compromis entre cet Etat *national* et le mouvement ouvrier pour préparer l'avènement du socialisme.⁷

Que se passe à ce moment-là au plan de la pensée et de la politique économique? L'économie "bourgeoise", elle, est déjà partagée entre le soutien du libre-échange et la défense du protectionnisme. Cette division se reproduira à l'intérieur du mouvement socialiste. Si Marx et d'autres s'opposent au protectionnisme (souvent pour des raisons distinctes), une grande partie du mouvement socialiste, devenu social-démocrate, va soutenir l'ultra-protection, sinon l'autarcie. Il n'est pas exagéré de dire, qu'aussi au plan de l'économie, c'est plutôt le nationalisme qui devient le "patrimoine" des socialistes à partir de la fin du XIX^e siècle.

⁶ Voir Armelle LE BRAS-CHOPARD, "Les Premiers Socialistes", dans *Nouvelle...*, *ibid.*, p. 250.

⁷ Sur ce point, voir par exemple Charles GIDE et Charles RIST, *Histoire des doctrines économiques*, *op. cit.*, p. 476.

Poursuivons. Quand Lassalle et Rodbertus proposent un "socialisme d'Etat national", ils se gardent de recommander une économie socialiste fermée. Mais à la fin du XIX^e siècle, surtout en Allemagne, les conditions sont mûres pour l'apparition d'une doctrine qui propose un socialisme d'Etat dans une économie *séparée* du marché mondial. D'un côté, il y a l'hégémonie de cette conception d'un socialisme strictement national, qui n'est au fond qu'une manifestation de l'opposition au internationalisme dérivé de la Révolution de 1789. De l'autre, il existe à l'intérieur même du mouvement socialiste un fort courant favorable à l'ultra-protectionnisme, qu'intègre l'opposition au cosmopolitisme libéral inspiré de l'Ecole de Manchester.

A cette conception d'un socialisme d'Etat national en économie ouverte ou fermée, on peut opposer deux objections qui s'appliquent aussi à l'utopisme d'inspiration "associationniste": premièrement, qu'elle surestime les possibilités de survie d'une société "nouvelle" isolée dans un cadre de concurrence "universelle"; deuxièmement, qu'elle établit, en fonction du précédent, une stratégie - "graduelle" - impraticable pour le passage de cette même société "nouvelle" à une communauté mondiale non capitaliste.

En critiquant le "socialisme utopique" à la fin des années 1840, Marx et Engels démontrent qu'une nouvelle société ne peut pas s'établir sans la base productive déjà assurée par la division internationale du travail capitaliste. Car, sans cela, une nouvelle société ne pourrait exister que comme phénomène "local", et en tant que phénomène "local" cette société serait condamnée à disparaître en raison de la pression exercée du dehors par une division du travail plus développée, c'est-à-dire par le marché mondial capitaliste.⁸

Cette critique est adressée à l'époque aux conceptions "associationnistes" (Marx et Engels écrivent avant 1848 à propos des expérimentations "locales"). Mais elle pourrait

⁸ Karl MARX et Friedrich ENGELS. *L'Idéologie Allemande*, première partie, Furbach, Paris: Editions Sociales, 1953, p. 26.

être aussi adressée aux partisans du socialisme d'Etat: en tant que phénomène "national", le socialisme tend à être aboli par tout progrès de la division internationale du travail. En bref, de même que la première "phalange", un pays socialiste isolé doit se fermer pour survivre. Il ne peut pas résister à la pression du dehors sans l'autarcie (c'est d'ailleurs la conclusion à laquelle arriveront les disciples de Lassalle). Mais il ne peut pas non plus résister avec l'autarcie. Car un pays socialiste ne peut pas se passer du développement des forces productives devenues "universelles", sauf si son socialisme est défini à la façon d'un Babeuf, c'est-à-dire comme pénurie également partagée.

En ce qui concerne la deuxième objection, nous pouvons dire à la façon de Léon Trotsky que "si le processus historique consistait en ce que les divers pays évoluent non seulement inégalement, mais aussi indépendamment l'un de l'autre, isolément l'un de l'autre, alors, sans doute, pourrait se déduire de la loi du développement inégal la possibilité de construire le socialisme dans un seul pays capitaliste: d'abord dans le plus avancé, puis dans les autres, au fur et à mesure".⁹ Néanmoins, si le développement est inégal, il est en même temps combiné. Il en découle qu'avant que le socialisme puisse s'étendre "graduellement", le retard du premier pays socialiste isolé (provoqué exactement pour cet isolement), aura déjà provoqué l'effondrement, ou tout au moins la "dégénération", de la société "nouvelle" à l'échelle nationale.

En s'opposant à la version stalinienne du "socialisme dans un seul pays", Trotsky affirme que cette conception du passage au socialisme mondial était la conception hégémonique dans la social-démocratie d'avant 1914: "c'était précisément la consécration théorique du social-patriotisme". Nous pensons qu'il faudrait ajouter que les origines de cette stratégie "graduelle" remontent, en fait, au socialisme "utopique": un jour, disait déjà Fourier, le monde sera tout entier organisé en phalanstères, l'exemple s'en étant étendu de proche en proche...

⁹ Léon TROTSKY, *L'Internationale communiste...*, op. cit., p. 106.

05.5. Note sur certaines utopies contemporaines

Au début des années 1970, le dissident de la RDA Rudolf Bahro publie un ouvrage dont le titre est *"L'alternative: pour une critique du socialisme existant réellement"*. Bahro critique l'ancien système social et économique de l'Europe de l'Est et propose des initiatives pour passer du "socialisme réel" à une forme de socialisme plus acceptable. Nous sommes frappés de trouver dans l'ouvrage du dissident allemand l'apologie explicite du programme des utopistes partisans d'une certaine autarcie.

Pour Bahro, "l'alternative" est la...

"Mise en place des structures permettant l'initiative individuelle et une vie communautaire réelle: la société comme association de communes. Dans la question de la forme de régulation, le courant anarchiste et spécialement anarcho-syndicaliste est le seul qui souligne l'importance de l'individualité et du groupe autonome contrôlable parce que de taille limitée [...]."¹⁰

Ce qu'il propose est le "dépassement de la division du travail". Il est question, d'abord, de dépasser la "division socialiste [internationale] du travail", car "avec le Comecon, cet internationalisme pratiqué par nos partis au pouvoir, [...] nous sommes tous embarqués dans le même bateau du capitalisme monopoliste d'Etat et du néo-colonialisme [...]". Il s'agit, ensuite, de dépasser la division sociale du travail au sens le plus strict: Bahro est aussi et avant tout un "désurbaniste". Dans son nouveau socialisme, existeraient, "bien entendu, des formations surterritoriales comme les secteurs de l'énergie, des transports et des communications, propres à l'ensemble des communes". "Il en serait certainement de même", poursuit-il, "pour quelques institutions (peu nombreuses) de la superstructure". Cependant, "la commune aurait les caractéristiques d'un

¹⁰ Rudolf BAHRO, *L'alternative: pour une critique du socialisme existant réellement*, Paris: Editions Stock, 1979, p. 408 (souligné par Bahro).

microcosme social, en particulier si l'on conçoit la dissolution à long terme de ces monstrueuses concentrations urbaines touchant à l'absurde".¹¹

Le critique du "despotisme industriel" à l'Est va redécouvrir ainsi les avantages d'un projet qui associe le "principe fédératif" de Proudhon et de Bakounine à la "taille" réduite des unités sociales suggérée par Fourier ou Owen. D'un côté, l'idée de la libre association qui prévoit "l'association des individus [...]; l'association de leurs organisations (et, bien entendu, tout particulièrement celle de leurs unités de travail de base) en communes essentiellement territoriales, [...]; l'association des communes en une communauté nationale; l'association des nations en une communauté mondiale coopérant dans la paix [...]". De l'autre, l'idée d'une infrastructure économique et sociale constituée de communes autosuffisantes: "il s'avère manifestement nécessaire de *combinaison* une régulation du système par le haut [...] et les initiatives économiques des unités de base relativement autonomes du travail collectif et de la vie sociale".¹²

Il est intéressant de noter que Bahro n'est pas, à l'Est, le premier à revenir au modèle "utopique" des communes plus au moins autarciques. Jean-Christian Petitfils rappelle que dès le début des années 1960 certains académiciens soviétiques redécouvrent "les vertus des phalanstères fouriéristes dans ses études sur 'les communes de l'avenir'". Ajoutons que leur raisonnement est aussi similaire à celui des premiers "anarcho-communistes": le progrès technique tend à entraîner un retour aux petites unités de production largement autonomes. "Ce qui était imaginaire autrefois", affirment-ils, "n'est-il pas entré dans le champ du possible grâce aux prodigieux progrès de la science et des techniques? Dans le monde à venir régnera l'abondance illimitée, fruit d'une autogestion généralisée".¹³

¹¹ Rudolf BAHRO, *ibid.*, p. 247-248 et 415.

¹² Rudolf BAHRO, *ibid.*, p. 424 et 411 (souligné par Bahro). À propos du contenu autarcique du projet de Bahro, voir aussi Alec NOVE, *Le socialisme sans Marx*, op. cit., p. 228-229.

¹³ Voir Jean-Christian PETITFILS, *Les socialismes utopiques*, op. cit., p. 174.

Or, du point de vue qui nous occupe, le problème auquel se heurtent les propositions "autogestionnaires" de réforme du "socialisme réellement existant" est exactement celui de la démarcation de la frontière entre l'auto-organisation de la production et l'autarcie. Concernant ce sujet, l'on sait que les expériences d'autogestion dans l'ancienne Europe de l'Est eurent des résultats très discutables. En URSS ou en Yougoslavie, étant donné l'absence d'un marché régulateur, l'autonomie des unités de production ne put que renforcer la tendance à l'autarcie "organisationnelle" (le sacrifice des économies d'échelle par le recours à des petites sources exclusives de matières premières et de biens d'équipement). Encore dans l'ancienne Yougoslavie de Tito, l'autogestion sans concurrence, donna le jour à des barrières *régionales* à libre circulation des produits et des facteurs de production, c'est-à-dire à la création de petites régions économiques relativement fermées.¹⁴

Il va de même pour le "nouveau" discours utopique à l'Ouest. Nous trouverons des traits autarciques d'abord dans les utopies qu'ont pour objectif la création à la campagne de communautés vivant en vase clos - les premiers *kibboutzim* israéliens, le mouvement hippie des années 1960-1970, l'écologisme ultra-radical des années 1970-1980.

Et nous retrouverons ces mêmes traits dans les propositions des idéologues occidentaux qui font la critique de la société "surindustrielle" et l'apologie de la "vie communautaire" et de "l'autogestion". Pour le nord-américain Paul Goodman (1911-1972), "l'idéal lointain serait de parvenir à transformer le monde entier en une fédération de communautés, où les familles, les entreprises, les quartiers, les cités formeraient autant d'entités libres et autonomes". Le projet d'Ivan Illich, la société "conviviale", traduit la nostalgie "des cultures traditionnelles aujourd'hui disparues, des communautés villageoises ancestrales [...], où l'on se contentait de techniques rudimentaires". Enfin, le français René Dumont, l'auteur de *L'Utopie ou la mort*, essaye d'associer

¹⁴ Voir sur ce sujet Alec NOVE, *op. cit.*, p. 90-92 et p. 178; voir aussi Bernard CHAVANCE, *Le système économique soviétique - de Brejnev à Gorbatchev*, Paris: Nathan, 1989, p. 46-47.

l'internationalisation de l'économie - la proposition d'un "impôt international" sur l'énergie, etc. - avec l'autogestion communautaire et des technologies de retour à l'âge préindustriel. Et ce n'est pas par hasard qu'il propose la création de "néo-phalanstères".¹⁵

¹⁵ Voir Jean-Christian PETITFILS, *op. cit.*, p. 186 et ss.

DEUXIEME PARTIE
LES THEORIES ECONOMIQUES ET LES POLITIQUES AUTARCIQUES

Chapitre premier - Mercantilisme, protectionnisme et autarcie

01. Des distinctions nécessaires

La critique libérale de la pensée autarcique mélange souvent les concepts de mercantilisme, de protectionnisme industriel et d'autarcie. L'amalgame a une raison idéologique évidente. Pour l'apologiste inconditionnel du libre-échange, il s'agit d'assimiler les formes concrètes et historiques du commerce extérieur capitaliste à la négation, abstraite et non historique, de ce même commerce. En effet, si l'on considère que le mercantilisme et le protectionnisme industriel ne sont que des variantes assouplies de l'autarcie, on peut dire que la protection est toujours absurde sous prétexte que le dessein d'autosuffisance économique est irrationnel ou utopique.

01.1. Le libre-échange utopique et la protection historique

La critique libérale se trompe et sa première grande erreur est celle de confondre l'imaginaire avec le réel. Cette faute, présente aussi dans la critique marxiste, résulte de l'incompréhension de la différence entre le capitalisme historique, qui est le produit des pratiques sociales, et le capitalisme construit par un système théorique quelconque, qui n'est toujours qu'une représentation de l'économie et de la société capitalistes concrètes.

Le capitalisme historique, lui, ne connaît pas le libre-échange théorisé par Adam Smith en 1776. Il ne connaît pas non plus l'autarcie proposée par le philosophe allemand Johann-Gottlieb Fichte en 1800. Les politiques de commerce extérieur des Etats capitalistes se situent, concrètement, entre variantes du mercantilisme (XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles) et variantes du protectionnisme industriel (XIX^e et XX^e siècles). Immanuel Wallerstein a tout à fait raison quand il affirme:

"On aborde généralement ces problèmes de contrôle douanier en termes d'une alternative entre le libre-échange, c'est-à-dire l'absence totale de contrôle, et l'autarcie, c'est-à-dire l'absence complète de liberté de mouvement. En fait, dans la plupart des pays et à la plupart des époques, la politique suivie par les Etats s'est située entre ces deux extrêmes. De plus, les politiques suivies ont été notablement différentes selon qu'il s'agissait des mouvements de marchandises, des mouvements de capitaux ou de déplacements de main-d'oeuvre. En règle générale, ces derniers faisaient l'objet de contrôles beaucoup plus stricts que les deux autres."¹

On a beau rappeler l'expérience libérale britannique des années 1846-1931, elle n'est que l'une des exceptions qui confirment cette règle qui est la persistance de la protection. Mais il faut ajouter à cela que même ces exceptions sont toujours relatives.

Depuis Alexander Hamilton (1757-1804), François Louis-Auguste Ferrier (1777-1861) et d'autres, mais surtout après Friedrich List (1789-1846), nous savons que le libre-échange britannique est le résultat de politiques mercantilistes et protectionnistes victorieuses, qui sont pratiquées par l'Etat anglais dès le XVII^e siècle. L'Angleterre des années 1846-1931 est libre-échangiste parce qu'elle se fit, grâce à la protection, la puissance commerciale et industrielle du monde. Elle est pour le libre-échange parce qu'elle put assurer son hégémonie sur l'Europe et parce qu'elle put ainsi constituer son Empire et ses zones d'influence en Amérique Latine, en Afrique et en Asie. Ce sont, en effet, les deux Empires britanniques, celui de droit et celui de fait, les principaux débouchés à l'acier et au textile que l'Angleterre produit au cours du XIX^e siècle. Rien d'étonnant,

¹ Immanuel WALLERSTEIN, *Le capitalisme historique*, Paris: La Découverte, 1987, p. 47.

donc, si le libre-échange de Manchester a comme contrepartie l'essor de l'impérialisme anglais: le Royaume-Uni acquiert 38 colonies entre 1870 et 1900. C'est l'impérialisme "libre-échangiste", version nouvelle du libre-échange hollandais du XVII^e siècle.

On peut cependant rétorquer, comme le fait François Crouzet, en rappelant que l'Empire "mercantiliste" anglais (celui des XVII^e et XVIII^e siècles) fut remplacé par l'Empire "libre-échangiste" au cours des années 1846-1860. Ce dernier, qui dure jusqu'à 1931, était en principe ouvert aux importations des autres pays industrialisés.²

Mais cela ne change rien. D'abord, parce que la suprématie britannique était mondiale, ce qui veut dire qu'elle était aussi vraie à l'intérieur de son Empire, où les anglais avaient le monopole de fait pour ce qui concernait les transports maritimes, le crédit et les assurances. En outre, parce que la bourgeoisie et l'administration des colonies anglaises étaient fondamentalement constituées par des britanniques (ou par des personnes d'origine britannique), ce qui permettait souvent la discrimination des entreprises "autochtones" ou "étrangères", comme dans les achats du gouvernement colonial.³

Et il faut encore ajouter qu'à l'intérieur même de l'Empire anglais des tarifs douaniers subsistaient. L'Empire "libre-échangiste" admettait la protection de l'industrie naissante dans une partie de ses colonies et, pour cette raison, il y imposait des droits plus lourds sur les marchandises originaires des pays concurrents. De même, dans la Métropole, la protection fut admise pour les produits de luxe (dont les automobiles) dès le tarif Mac Kenna de 1915. Ce tarif fut suspendu en 1924, mais il fut rétabli en 1926. En outre, à partir de 1919, la Métropole recourut aussi au contingentement des importations des nouveaux produits qui concurrençaient ses "industries clés", tels que les matériaux optiques et électriques. Si la Grande-Bretagne pouvait être considérée jusqu'à

² Voir sur ce sujet, François CROUZET, De la supériorité de l'Angleterre sur la France, l'économie et l'imaginaire - XVII^e-XX^e siècle, Paris: Perrin, 1985, p. 353.

³ Voir Angus MADDISON, L'Economie mondiale au 20^e siècle, Paris: OCDE, 1989, p. 51.

1930 comme un pays "libre-échangiste", il n'en reste pas moins qu'à peu près de 17 % des importations britanniques payaient des droits de douane cette année-là.⁴

Les Pays-Bas, eux aussi, au cours des années 1846-1931, furent partisans d'un commerce fondé sur des droits douaniers très faibles et sur l'absence de prohibitions. En vérité, les hollandais le furent même avant les britanniques, c'est-à-dire dès le XVII^e siècle. Mais il ne s'agit, comme nous l'avons déjà avancé, que d'un précédent à l'époque mercantiliste pour le cas de la Grande-Bretagne. La Hollande, écrit Fernand Braudel:

"[...] ne sera mercantiliste qu'à de très rares moments qui, justement, correspondent pour elle à la perception d'un danger extérieur. Sans égale [au XVII^e siècle], elle peut d'ordinaire pratiquer impunément la libre concurrence qui ne fait que l'avantager."⁵

Du reste, si les Pays-Bas - "le premier bastion du libre-échange" selon la formule de Paul Bairoch - sont le seul Etat en Europe continentale à maintenir jusqu'à la crise de 1929 une politique qui n'est que très modérément protectionniste, cela peut aussi être expliqué. N'oublions surtout pas que les Pays-Bas conservèrent une partie importante de leur ancien Empire colonial et y essayèrent toujours de garder un tarif préférentiel pour les produits métropolitains.⁶

Grosso modo, nous pouvons soutenir ce même type de raisonnement pour ce qui concerne les Etats-Unis, la grande puissance "libre-échangiste" du XX^e siècle.

⁴ Nous citons ici des données présentées par Pierre GUILLAUME et Pierre DELFAUD dans *Nouvelle histoire économique*, 3^{ème} ed., t. 2, Paris: Armand Colin, 1980, p. 69 et 159.

⁵ Fernand BRAUDEL, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme - XV^e-XVIII^e siècle*, op. cit., t. 3, p. 41. Une autre "exception" libre-échangiste dans le XIX^e siècle fut la Belgique. Mais nous pouvons faire abstraction de ce pays, car la phase libre-échangiste belge ne dure que de 1861 à 1887. À la fin du XIX^e, la Belgique revient au protectionnisme "modéré".

⁶ Voir Paul Bairoch, *Commerce extérieur et développement économique de l'Europe au XIX^e siècle*, Paris: Mouton/Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1976, p. 45 et 52.

Les Etats-Unis sont protectionnistes depuis le début des années 1800 et surtout, après la victoire des industriels nordistes lors de la guerre civile de 1860-1865. Vers 1913, leurs tarifs douaniers sont parmi les plus élevés au monde. Après la guerre de 1914-1918, leur marché intérieur demeure protégé. Rappelons encore qu'au début des années 1930 l'adoption de la législation tarifaire américaine dite Smoot-Hawley, ultra-protectionniste, déclenche la plus grave crise jamais connue par le commerce international.

Certes, les Etats-Unis sont les champions d'une certaine politique "libre-échangiste" après 1950. Mais cette politique, nous le savons, est fondée, en réalité, sur la substitution des barrières non tarifaires à des tarifs douaniers. Le libre-échange américain contemporain - toujours très relatif - est, encore une fois, un fait de puissance. Il suffit de rappeler pour le démontrer les taxes protectionnistes de rétorsion adoptées en 1971, la dévaluation du dollar dans la même année, le *Trade Bill* protectionniste de 1988 ou encore, plus récemment, les mesures des présidents Bush et Clinton en faveur de la sidérurgie et de l'agriculture américaines. De la même façon que "l'atelier du monde" du XIX^e siècle, "l'atelier du monde" des années 1945-1970 est avant tout une puissance hégémonique au plan financier et monétaire. Comme le note Robert Reich, un auteur insoupçonné pour ce qui est de la défense du protectionnisme:

"Le dollar étant la monnaie de référence du système de taux de change fixes, les grandes firmes et les banquiers américains peuvent étendre leur emprise en prenant un minimum de risques. Grâce à leur contrôle sur la Banque mondiale les américains peuvent concentrer l'aide au développement précisément là où les grandes firmes américaines perçoivent les meilleures opportunités. Et aussi longtemps que les bénéficiaires de l'aide américaine l'utilisent pour acheter des produits américains, les grandes firmes peuvent se lancer dans le commerce mondial, confiantes dans la réceptivité des marchés. Avec ses moyens, le terrain de jeu du commerce mondial est suffisamment incliné dans la direction des Etats-Unis [au cours des années 1945 à 1970] pour que même la National Association of Manufacturers puisse se prononcer en faveur d'une réduction des droits de douane."⁷

⁷ Robert REICH, *L'économie mondialisée*, Paris: Dunod, 1993, p. 54.

Alors rien d'étonnant si à partir des années 1970-1980, au fur et à mesure que décline la suprématie absolue de l'industrie américaine, les Etats-Unis reviennent à leur politique commerciale traditionnelle. Comme le constate encore une fois Reich:

"[...] près d'un siècle après que les Etats-Unis ont érigé le premier grand mur protectionniste, ils se mettent avec ardeur à en élever un second. Sa construction ne part pas du sol: les fabricants américains de textiles et de vêtements avaient exigé l'instauration de quotas très stricts pour les importations étrangères dès le début de l'après-guerre. Les sidérurgistes font de même en 1969. Au cours des années soixante-dix et quatre-vingts, ils sont suivis tour à tour par les fabricants américains de téléviseurs et d'autres biens de consommation à base d'électronique, par les constructeurs automobiles, par les fabricants de semi-conducteurs... A la fin des années quatre-vingts, près d'un tiers, en valeur, des biens standardisés produits aux Etats-Unis est protégé de la concurrence internationale."⁸

Si nous pensons au libre-échange en tant que pratique internationale, ou plus précisément en tant que conduite simultanée de différents Etats souverains qui participent d'une union douanière, nous sommes contraints à arriver aux mêmes conclusions. Il n'y a, en parlant rigoureusement, qu'une seule expérience multinationale de libre-échange au cours de toute l'histoire du capitalisme, à savoir celle des années 1860-1879 (ou 1860-1892)⁹ et qui est cependant, il faut le souligner, limitée à l'Europe. Or, même dans ce cas il faut être attentif. Il est toujours possible de définir cette période comme un intervalle de "protection modérée", car, comme l'écrit Paul Bairoch, si "[...] le

⁸ Ibid., p. 61-62.

⁹ D'après la plupart des auteurs, cette période "libre-échangiste" aurait débutée par le traité de commerce franco-britannique de 1860. Par contre, les opinions sont partagées pour ce qui concerne sa fin. L'érosion de cette expérience de "libre-échange" aurait certainement commencée après l'adoption d'une nouvelle législation douanière en Allemagne (1879). Mais dans le cas de la France, il faut penser au tarif de 1881 et surtout à celui de 1892 qui fut beaucoup plus effectif. Sur cette question, voir Jean-Charles ASSELAIN, "Les résurgences du protectionnisme français", dans Paris: Gallimard, *Le Débat*, n° 76, septembre-octobre 1993, p. 148-166.

désarmement douanier est réel en Europe par comparaison avec la situation prévalant avant 1860, il est loin d'être aussi complet que celui effectué par le Royaume-Uni".¹⁰

L'intervalle 1920-1930, vu généralement comme "libre-échangiste", ne peut pas être considérée comme une période de libre-échange international et ceci même pour ce qui concerne le continent européen. Durant la décennie 1920, non seulement les tarifs "modérément" protectionnistes subsistent dans la plupart des pays de l'Europe occidentale, mais aussi, dans toute l'Europe de l'est - et avant tout dans l'URSS - les nouveaux Etats imposent des mesures ultra-protectionnistes. Il va de même pour les Etats-Unis de cette époque, comme nous le venons de dire.

De la même façon, la période 1945-1974, malgré les accords du GATT, n'est libre-échangiste qu'en apparence. Dans les pays sous-développés, au cours de ces années-là, la protection est le fondement des politiques d'industrialisation. Toute l'Europe de l'Est et encore d'autres pays "socialistes" ne participent que d'une façon extrêmement limitée au commerce mondial. Ce qui est le plus important: au coeur même du système capitaliste le protectionnisme "furtif" résiste, comme le reconnaît l'un des derniers rapports de la Banque Mondiale:

"Pendant les dernières décennies, la moyenne des droits de douane dans les pays industriels est tombée à moins de 6%. Mais l'emploi d'autres instruments de protection - contingents, subventions, autolimitation des exportations et mesures compensatoires et antidumping - s'est accru de façon alarmante depuis les années 60. [...] Ces mesures comprises, la part des échanges soumise à des barrières non tarifaires dans les pays industriels pourrait égaler les 28% constatés dans les pays en développement en 1987."¹¹

Si nous pensons au libre-échange comme pratique "universelle" exécutée à l'intérieur des Unions douanières d'hier et d'aujourd'hui, nous sommes, encore une fois,

¹⁰ Paul BAIROCH, *Commerce extérieur et développement économique...*, op. cit., p. 47.

¹¹ BANQUE MONDIALE, *Rapport sur le développement dans le monde - 1991*, Paris: Economica, 1991, p. 121.

obligés de reconnaître cette réalité qui est la permanence de la protection. En fait, la libéralisation des échanges dans le cadre des accords régionaux semble toujours supposer la formation d'un "front douanier" commun qui sépare les Etats associés de ceux qui demeurent étrangers à l'Union.

Cela est d'abord vrai pour les expériences du passé: l'unification du marché américain après la Guerre de Sécession, le *Zollverein*, l'Union austro-hongroise d'avant 1914-1918 ou encore les systèmes de préférence impériale, à l'exemple du *Commonwealth* britannique. Cela est aussi vrai pour ce qui concerne les zones ou blocs de libre-échange d'aujourd'hui, dont le marché commun européen et l'accord de libre-échange nord-américain, ce qui explique les inquiétudes de la Banque Mondiale au sujet des unions douanières les plus récentes:

"[...] il se peut [...] que la constitution de tels blocs compromette l'action du GATT et porte atteinte au système d'échanges multilatéral et que les pays qui en sont membres se désintéressent de la poursuite d'un régime de libre-échange mondial. D'autres pays, réagissant à la constitution de ces blocs, peuvent être tentés d'en créer eux aussi. Il en résultera vraisemblablement un renforcement des tendances protectionnistes actuelles [...]."¹²

Nous pouvons ainsi admettre que dans l'histoire du capitalisme réel le protectionnisme est la réalité persistante et inéluctable. Le libre-échange, lui, même si l'on définit par l'absence relative de protection, n'est que l'exception - toujours limitée - qui confirme cette règle. Accepter ceci implique, bien entendu, écarter la conception selon laquelle il y aurait une *alternance* entre libre-échange et protectionnisme au cours de l'histoire du capitalisme. Nous pensons que ce modèle de périodicité pendulaire ne peut être démontré que pour les tarifs douaniers - et même dans ce cas de façon discutable. Mais le problème est d'autre nature: la persistance du protectionnisme est aussi le résultat du renouvellement permanent des formes de protection. En termes plus nets: si la

¹² Ibid., p. 125.

prohibition et la protection douanière semblent marquer le commerce international du passé, c'est surtout la protection administrative, budgétaire et fiscale, financière et monétaire, qu'il faut identifier actuellement.¹³

Tout cela dit, nous pensons que nous pouvons avoir le même type de raisonnement pour ce qui concerne l'autarcie: de même que le libre-échange absolu, l'autarcie parfaite est une abstraction, un concept, une utopie. Pour ce qui est du caractère utopique du libre-échange absolu, Adam Smith fut le premier à le reconnaître: "à la vérité, s'attendre que la liberté du commerce puisse jamais être entièrement rendue à la Grande-Bretagne, ce serait une aussi grande folie que de s'attendre à y voir jamais se réaliser la république d'Utopie ou celle de l'Oceana".¹⁴ Quant à l'autarcie à l'état pur, nous accepterons par la suite la formule de François Perroux: elle n'est qu'un "type théorique, sans réalité concrète".¹⁵

01.2. L'autarcie utopique et l'autarcie historique

Ni le capitalisme historiquement existant, ni le socialisme dit réel, n'ont jamais connu l'autarcie "pure". En d'autres termes: la cessation complète du commerce extérieur, n'a jamais eu lieu dans l'histoire moderne ou contemporaine.

Néanmoins, il faut noter qu'au cours des XIX^e et XX^e siècles la défense d'une économie nationale - et même d'une économie "multinationale" - prit parfois une forme extrême. Cette forme fut souvent accompagnée par le recours systématique à la production de biens de remplacement et, quand la rupture des rapports avec le marché

¹³ Sur ce point, voir encore Jean-Charles ASSELAIN, *op. cit.*, p. 150-152.

¹⁴ Adam SMITH, *Recherches sur la nature...*, *op. cit.*, t. II, p. 60. Smith se rapporte à Thomas More et à James Harrington, dont le livre *Oceana* (1656), que nous avons déjà mentionné, propose une reconstruction - utopique - de la société anglaise à partir d'une juste répartition de la propriété foncière.

¹⁵ François PERROUX, *Autarcie et expansion - Empire ou Empires?*, Paris: Librairie de Médicis, 1940, p. 63.

international se fit aussi au niveau monétaire, par la pratique limitée du *barter* (troc) ou du *clearing* (compensation) dans un commerce extérieur de base bilatérale. Dans ce type de situation, le terme "protection" n'est plus convenable: il ne rend pas compte des changements qualitatifs qu'une telle politique économique entraîne.

Or, si l'on veut préserver la signification du mot *autarcie* d'après l'étymologie, on ne doit pas l'employer comme synonyme de politique de protection douanière concrète ou de protection "furtive", sauf, peut-être, quand l'utilisation de ces armes se fait d'une manière extrême. Pour ne pas confondre une forme théorique (l'autarcie) avec la réalité concrète (le mercantilisme, le protectionnisme), il est préférable d'utiliser une autre expression.

C'est pourquoi Adolphe Landry (1874-1956), analysant cette question à l'époque des expériences ultra-protectionnistes d'inspiration fasciste ou stalinienne, proposa au Congrès des Economistes de Langue Française (1936) le terme "*politique autarcique*" ou, de préférence, l'expression "*politique [économique] à tendance autarcique*".

"Ici, on pourrait remarquer qu'il n'existe pas de nom pour désigner d'une manière générale la politique qui s'écarte du libre-échange: le mot protectionnisme, couramment employé, est loin [...] de couvrir un tel champ. Cette remarque, néanmoins, ne nous autorisait pas à tirer l'autarcie trop loin de l'étymologie. On sera, semble-t-il, fondé à parler de politique autarcique - davantage encore de politique à tendance autarcique - là, bien entendu, où seront établies des prohibitions, mais aussi là où la restriction des importations apparaîtra quelque peu sévère."¹⁶

Nous adopterons par la suite ces formules de Landry. Insistons cependant sur le fait que les politiques économiques à *tendance autarcique*, elles aussi, correspondent dans l'histoire concrète à des situations tout à fait exceptionnelles.

Il y a certainement un type de politique autarcique, dit "d'autarcie alimentaire", qui est pratiquée depuis longtemps par des pays tels que le Japon ou la Suisse. Mais il

¹⁶ Adolphe LANDRY, "L'Autarcie" (rapport), dans *Travaux du Congrès des Economistes de Langue Française 1936*, Paris: Domat-Montchrestien, 1936, p. 18.

s'agit dans ce cas d'une fermeture commerciale strictement sectorielle, qui résulte d'une part du dessein d'assurer au pays un minimum de sécurité du point de vue stratégique et, d'autre part, d'un compromis politique entre les paysans et la bourgeoisie nationale. Nous pouvons faire ici abstraction de ce type de politique autarcique, à l'exception des cas où elle s'insère dans un projet d'autonomie économique beaucoup plus vaste - la "bataille du blé" mussolinienne des années 1930, par exemple.

Ce qui nous intéresse particulièrement, c'est la politique autarcique à grande échelle, c'est-à-dire en tant qu'ensemble de mesures destinées à assurer un maximum d'autosuffisance à la totalité d'une économie nationale ou "multinationale". Pourquoi? Parce que ce type de politique autarcique, d'ailleurs presque toujours empirique, est la source principale d'inspiration pour ce qui est notre sujet central: *l'évolution de la pensée autarcique*.

Remarquons tout d'abord que cette politique implique non seulement un protectionnisme extrême et permanent, mais aussi d'autres mesures d'ordre macro-économique.

Premièrement, elle demande la fabrication de *produits de remplacement* et la formation d'un "*type*" national de consommateur conformé aux biens qui peuvent être produits à l'intérieur de l'économie du pays commercialement fermé. Il ne s'agit pas d'un simple processus de "substitution d'importations". La "substitution" autarcique implique la création d'*ersatz*.

Deuxièmement, la politique autarcique exige *l'économie dirigée*, ce qui veut dire à la limite: la planification de la production industrielle et agricole, le contrôle ou le monopole étatique du commerce extérieur résiduel (puisque'il y a toujours du commerce, même s'il est réduit) et encore l'imposition d'une monnaie nationale inconvertible.

Troisièmement, étant donné l'abandon du système monétaire international, la politique autarcique demande la construction d'un système de *troc* et/ou de *clearing* pour

le règlement du commerce extérieur minimal qui subsiste après la fermeture de l'économie.

Si nous définissons la politique autarcique dans ces termes, nous pouvons reconnaître en principe cinq cas importants de cette politique au cours de l'histoire concrète de l'économie-monde capitaliste.

En premier lieu, la politique bonapartiste d'autoblocus, qui fut étendue à l'Europe continentale sous la forme du Blocus Continental entre 1806 et 1813. L'autoblocus napoléonien peut être compris comme une réponse au vrai blocus imposé à la France par la marine britannique dans le cadre des guerres de 1792-1815. Mais cela ne nous empêche pas de voir dans le Système Continental une première tentative de construction d'une économie fermée à l'échelle internationale. En effet, ce qui doit définir pour nous la "fermeture" d'une économie n'est pas son isolement par rapport au monde en général, mais surtout son isolement face au pôle de l'économie capitaliste mondiale - dans ce premier cas, qui se produit dans la période des *french wars*, l'Angleterre et sa *City*.

Il est question, en deuxième lieu, de l'expérience allemande et austro-hongroise de 1914-1918, dite du "socialisme de guerre" ou du "capitalisme d'Etat". Il s'agit également dans cette situation, d'une politique autarcique non désirée en principe, mais qui résulte malgré cela d'un blocus militaire. Comme nous le verrons dans les chapitres suivants, ce deuxième événement engendre aussi un projet à long terme, qui est fondé sur l'expectative d'une victoire des armées germaniques. Ce projet est la formation d'un bloc économique relativement fermé en Europe centrale, dont l'essai échoue entre 1917 et 1918.

Nous pensons, en troisième lieu, aux expériences fascistes des années 1930-1940: en Italie, après le "faux" embargo de 1935 imposé par la SDN; en Allemagne, dès 1931-1933, mais surtout à partir du second "Plan de quatre ans" nazi (1936); en Espagne, après l'ascension de Franco au pouvoir et, dans une certaine mesure, jusqu'à la fin du deuxième après-guerre; au Japon, dès les années 1930, mais surtout à partir de

1920, mais principalement après la subordination des économies de l'Europe centrale et balkanique à l'entreprise nazie.

Quatrièmement, il est question dans cette même époque, toutes les dissemblances mises à l'écart, des essais d'autarcie "coloniale" fondés sur la "préférence impériale", après la Conférence de l'Empire britannique d'Ottawa (1932).

Il s'agit, finalement, de la politique d'isolement soviétique de 1924-1956, qui fut étendue à l'Europe de l'Est à partir de la formation du Comecon. Malgré les réformes des années 1960-1980, nous pouvons dire que cette dernière expérience ne fut que partiellement abandonnée qu'en 1989.

Certes, nous devons bien remarquer les particularités de l'isolement économique à la façon stalinienne. Mais nous pensons que cela ne nous empêche pas d'analyser la politique autarcique du "socialisme dans un (ou dans quelques) pays" comme un cas particulier de ce phénomène non périodique, et cependant intermittent dans l'histoire du capitalisme: la déconnexion, toujours partielle, d'une ou plusieurs économies nationales d'avec le marché mondial. En fait, les Etats du "socialisme réel" furent aussi des produits du capitalisme historique. Comme le dirait Immanuel Wallerstein, ils ne constituèrent pas des structures extérieures à ce système et ils en reflétèrent donc toutes les contradictions.¹⁷

Nous pouvons ainsi parler d'un "modèle" stalinien de politique autarcique et rappeler, en passant, qu'il fut aussi appliqué par la Chine populaire jusqu'à 1979 et encore par d'autres pays du "socialisme réellement existant", tels que l'Albanie ou Cuba.

Notons que les exemples de politique autarcique que nous venons de citer - abstraction faite, partiellement, des essais d'autarcie "impériale" à la façon anglaise ou française - ont certaines caractéristiques communes.

Tout d'abord, les politiques à tendance autarcique s'imposent au cours d'une des grandes crises d'hégémonie internationale. Il est question, en premier lieu, du conflit en-

¹⁷ Immanuel WALLERSTEIN, *op. cit.*, p. 106.

tre la France et l'Angleterre de 1792-1815. Il s'agit, en deuxième lieu, de la période 1914-1945, qui correspond à la Grande Dépression et aux deux chocs à l'échelle mondiale entre le bloc anglo-saxon et le bloc germanique. Il est question, enfin, de la "Guerre Froide", si nous considérons aussi le conflit entre les Etats-Unis et l'URSS.

Dans trois des cas que nous avons mentionnés, la politique à tendance autarcique est adoptée par des Etats qui exécutent des projets de transformation sociale - la Révolution Française, la Révolution Bolchevique ou la "Révolution" fasciste. Ces projets se heurtent à l'opposition des puissances dominantes. D'où la volonté d'autarchie (d'autonomie politique), qui engendre la politique autarcique (le dessein d'autonomie économique).

En outre, la politique autarcique est toujours au début le résultat d'un blocus (ou d'un embargo) économique non désiré mais réel, comme pour la France révolutionnaire, les Empires centraux en guerre et la Russie soviétique, ou tout au moins l'effet d'un blocus non désiré mais présagé - comme pour l'Italie fasciste et l'Allemagne hitlérienne d'avant 1939.

Nous pouvons dire encore que la politique autarcique nationale tend toujours à se transformer en politique autarcique de "grands espaces". L'autosuffisance économique nationale est impraticable. Ainsi, il est prévisible qu'à la suite ou au cours d'un conflit à grande échelle, l'Etat isolé essaie d'étendre son espace économique. Nous pouvons comprendre de cette manière le Système Continental de Napoléon, l'essai de constitution de la *Mitteleuropa* dans les années 1917-1918, le "Nouvel Ordre Européen" nazi-fasciste ou encore le Comecon.

Par ailleurs, il est possible que l'extension de l'espace économique ne soit pas uniquement une conséquence, mais qu'il soit avant tout le but originel d'une certaine politique autarcique. L'Etat agresseur, c'est-à-dire celui qui est sous la menace de l'application de sanctions économiques, est un Etat qui cherche non seulement l'autarcie nationale, mais aussi "l'espace vital" pour assurer celle-ci. Ainsi, par exemple, l'industrie

d'ersatz d'Hitler est une industrie de guerre construite pour faire face au blocus probable de l'économie nationale allemande; mais nous devons constater aussi que le "Nouvel Ordre Européen", essai d'autarcie continentale prévu comme une arme économique à être utilisée contre le bloc anglo-saxon, est déjà ébauché dans *Mein Kampf*.¹⁸

Pour tous ces cas de passage de la politique autarcique nationale à la politique d'"autarcie de grands espaces", nous utiliserons ensuite la formule proposée par François Perroux en 1940 à propos de l'évolution de la politique économique fasciste. Suivant Perroux, cette évolution peut être résumée dans une expression lapidaire: c'est le passage de l'utopie du *repliement* à la politique autarcique concrète d'*expansion*, c'est-à-dire d'impérialisme.

Il s'agit donc de la distinction que nous avons déjà avancée et que Perroux traduit dans les termes suivants:

"L'autarcie de repliement à l'état pur est sans réalité concrète. Elle est un type théorique [...]. Toutes les autarcies historiques *supposent une expansion antérieure ou concomitante, en même temps qu'elles préparent une expansion à venir.*"¹⁹

Précisons maintenant un point essentiel pour la continuité de notre démarche. Il s'agit de la distinction fondamentale que nous voulons établir entre la *doctrine autarcique* et les *politiques autarciques*.

Nous l'avons déjà dit, nous pensons qu'à l'exemple du libre-échange "pur", l'autarcie de repliement utopique ou théorique n'existe pas dans l'histoire de l'économie capitaliste. Dans cette perspective, ce sont des politiques à *tendance* autarcique, ce que

¹⁸ Un autre exemple beaucoup plus récent et tout à fait "sous-développé" de cette situation est celui de l'Irak de Sadam Hussein. Le projet irakien d'autonomie agricole et industriel est aussi bien la condition préalable aux agressions contre l'Iran et contre le Koweït, que la preuve du dessein de constitution d'un espace économique à grande échelle centralisé par Bagdad.

¹⁹ François PERROUX, *op. cit.*, p. 63 (souligné par Perroux).

nous pouvons reconnaître dans l'histoire économique concrète. Nous utilisons cette expression pour marquer la singularité de certaines politiques de protection extrême (qui sont des réponses à des situations exceptionnelles) par rapport au protectionnisme "normal" des conjonctures "normales".

Ces politiques autarciques n'ont rien à voir avec l'autarcie telle qu'elle est proposée par ses théoriciens. Pour Fichte et pour d'autres doctrinaires de la fermeture commerciale, *l'isolement économique*, de la même façon que le libre-échange pour Smith, est un *but*. Il n'est pas une méthode pour atteindre un objectif, il est l'objectif à atteindre. Et pour ces mêmes théoriciens de l'autarcie, la *politique autarcique* - ce que Fichte appelle "la façon dont un Etat doit être conduit vers la constitution exigée par la raison" - n'est que le *moyen* pour parvenir à la réalisation de ce but idéal.

Dans l'économie réelle, en revanche, la politique à tendance autarcique suppose un isolement non voulu mais *déjà* vécu ou présagé. Ce qui veut dire: dans le monde concret, c'est l'isolement lui-même qui explique et justifie la politique autarcique. La théorie (défigurée) ne sert alors que d'instrument à la légitimation d'une réalité imposée du dehors.

01.3. Le dirigisme pour le marché et l'étatisme autarcique

Nous pouvons dire que le mercantilisme et le protectionnisme industriel sont l'effet concret des intérêts de la classe capitaliste nationale (bourgeoisie mercantile ou industrielle), ou d'une partie de cette classe, et des rapports de force entre ces capitalistes et les autres classes (ou fractions de classes) de la nation. Ils sont, de plus, le résultat concret du conflit entre Etats souverains qui se disputent des positions dans une économie-monde unifiée par le développement de la Division internationale du travail (DIT), mais en même temps fragmentée par la persistance des frontières politiques.

Néanmoins, il est aussi vrai que le mercantilisme et le protectionnisme contemporain sont des doctrines, c'est-à-dire des ensembles cohérents d'opinions et de propositions.

Certes, il n'est pas inutile de préciser que le protectionnisme est une doctrine théorisée au moment même de sa mise en pratique (par List, Cauwès, Prebisch et beaucoup d'autres), tandis que ce qui est généralement dénommé "mercantilisme" est une politique empirique théorisée a posteriori. Comme le dit Heckscher, le mercantilisme n'est qu'une phase dans l'histoire de la politique économique. Il...

"[...] n'a jamais existé en ce sens que Colbert ou Cromwell ont existé. Il n'est qu'un concept instrumental qui [...] doit nous permettre à comprendre plus clairement une période historique particulière [...]." ²⁰

Il n'empêche. A la fin du XX^e siècle, nous pouvons examiner - en tant qu'ensemble systématisé de principes - aussi bien le protectionnisme industriel, théorisé à l'instant ou même a priori depuis le début du XIX^e, que le mercantilisme, qui ne fut théorisé qu'à partir de la fin du XIX^e par Gustav Schmoller ou Heckscher.

Cela dit, nous pouvons affirmer que du point de vue de notre sujet la deuxième grande erreur des libre-échangistes est dans la confusion de doctrines d'*affirmation* du commerce extérieur (le mercantilisme et le protectionnisme industriel) avec une doctrine de *négation* de ce même commerce.

C'est le cas des textes libéraux contraires à l'autarcisme des années 1920-1940, où nous pouvons trouver l'idée d'une identité supposée entre le mercantilisme, le protectionnisme industriel et la doctrine de l'autarcie. Dans ces textes, rien d'étonnant pour ce qui regarde l'utilisation du terme "*néo-mercantilisme*". Pour la plupart des libéraux de

²⁰ Eli F. HECKSCHER, *Mercantilism*, London: George Allen & Unwin/New York: Macmillan, 2^{ème} édition, 1962, v. 1, p. 02 (traduit par nous).

cette époque d'ultra-protection, le protectionnisme à tendance autarcique des années 1920-1940 n'est que l'héritier direct du "système mercantile".

Nous pouvons rencontrer cette proposition dans quelques thèses soutenues à l'Université de Paris dans les années 1920 dont le sujet est l'autarcie. Ainsi, par exemple, Jerzy Nowak soutient en 1924 que l'idée d'autarcie était déjà présente dans la pensée des mercantilistes et des protectionnistes français du XIX^e siècle, à l'exemple de Paul Cauwès.²¹ Avant lui, Georges Danos avait été beaucoup plus explicite sur ce point, en écrivant dans sa thèse de 1921:

"L'idée de l'autarchie économique [de l'autarcie] présente [...] des affinités nombreuses avec le 'système mercantile'; elle ne s'en sépare que par quelques différences de détail."²²

Cette idée réapparaît, de même, dans plusieurs textes publiés au cours des années 1930 et 1940. Citons quelques exemples.

En 1938, un essai de Ludwig von Mises publié en France, qui est une apologie de la théorie ricardienne du commerce extérieur, où l'auteur soutient la thèse selon laquelle toute protection des industries naissantes dégénère en protection "permanente et tenace", s'intitule, non par hasard, *"Les illusions du protectionnisme et de l'autarcie"*.²³

Henry Trunchy affirme, un an plus tard, que non seulement l'idée d'autarcie a des racines dans les conceptions mercantilistes, mais que, en outre, le "néo-mercantilisme"

²¹ Voir Jerzy NOWAK, *L'idée de l'autarchie économique (étude d'histoire des doctrines)*, Thèse pour le Doctorat en Droit, Paris: PUF, 1925, p. 139.

²² Georges DANOS, *L'idée de l'autarchie économique et les statistiques du commerce extérieur*, Thèse pour le Doctorat en Droit, Paris: Université de Paris - Faculté de Droit, 1921, p. XXI.

²³ Ludwig VON MISES, "Les illusions du protectionnisme et de l'autarcie", extrait de *la Crise Mondiale*, Paris: Librairie de Médicis, 1938.

des années 1930 reprend la politique économique du mercantilisme le plus "primitif", c'est-à-dire celui du XVI^e siècle.²⁴

Henry Laufenburguer écrit, au même moment, que "la conception mercantiliste a pour la première fois élaboré un système théorique complet de l'autarcie [...]."²⁵

Nous pourrions encore citer d'autres exemples, mais nous ne le ferons pas pour épargner notre lecteur. Allons donc directement au point. Pour les auteurs libéraux de la période d'entre-deux-guerres, ce qui identifie les conceptions mercantilistes et protectionnistes avec les idées des doctrinaires autarciques, c'est leur attachement commun à la proposition d'une économie nationale à la fois *dirigée* et *autosuffisante* et, de plus, consolidée par une *politique de suprématie*.

Oublions rapidement cette dernière "identité". Historiquement, la suprématie nationale fut l'objectif de toute politique économique nationale conséquente, et, surtout, comme nous venons de remarquer, de celles qui furent axées sur le libre-échange.

Mais nous ne pouvons pas être d'accord avec ce point de vue encore pour d'autres raisons. Nous pensons qu'il faut différencier, tout d'abord, l'interventionnisme étatique mercantiliste ou protectionniste du dirigisme proposé par les théoriciens autarciques. Nous pensons qu'il est nécessaire d'établir sur ce sujet deux distinctions fondamentales.

En premier lieu, la critique libérale oublie souvent que la contrepartie de l'intervention étatique sous le mercantilisme fut la fin des barrières au commerce à l'intérieur des Etats territoriaux, ou, en d'autres termes, que la contrepartie de la réglementation mercantiliste fut l'essor des marchés nationaux. Certes, le mercantilisme ne fut toujours pas victorieux dans ce combat et son intervention fut souvent contradictoire. En France, par exemple, Colbert n'obtint pas l'élimination complète des entraves au commerce

²⁴ Henry TRUNCHY, *Echanges internationaux et autarcie*, Paris: Editions Albin Michel, 1939, p. 16.

²⁵ Henry LAUFENBURGUER, *L'intervention de l'Etat en matière économique*, op. cit., p. 109-110.

intérieur et il faudra attendre la Révolution française pour que la liberté des échanges intérieurs soit complètement acquise. Mais quoi qu'il en soit, l'intervention mercantiliste fut, dans ce sens, une intervention pour le libre-échange et pour le marché, qui s'opposait au vrai protectionnisme de son époque, à savoir celui qui empêchait le développement du commerce entre villes et entre celles-ci et leurs provinces.

Ce rôle "libérateur" du système mercantile fut initialement reconnu par Gustav Schmoller en 1884.²⁶ Il fut réaffirmé, après cet économiste allemand, par des auteurs tels que Heckscher, Karl Polanyi et Fernand Braudel. Cependant, ce qu'on ne doit pas faire, c'est identifier ce rôle "libérateur" à la simple disparition politique des barrières intérieures au commerce dans des États jadis morcelés. Pour éclaircir ce point, citons Braudel:

"Les explications traditionnelles valorisent trop les mesures autoritaires qui ont débarrassé l'espace politique des douanes intérieures et des péages qui le morcelaient ou, au moins, y gênaient la circulation. Ces obstacles levés, le marché national connaîtrait sa première efficacité. N'est-ce pas une explication par trop simple?"²⁷

Braudel, lui-même, répond: la variable décisive fut la croissance économique, c'est-à-dire l'essor du *marché* que la politique d'intervention mercantiliste engendra.

Réfléchissons encore un peu plus sur cette question. Nous pouvons dire que le mercantilisme est un système protectionniste et monétaire (comme le fait Smith), un système de puissance politique (comme le font Cunningham²⁸ et Eli Heckscher) ou encore un agent de l'unification nationale (c'est la thèse originelle de Schmoller reprise par Heckscher). Mais ce que nous ne pouvons pas oublier, c'est que le mercantilisme,

²⁶ Gustav SCHMOLLER. *The mercantile system and its historical significance* (1884). New York: Augustus M. Kelley Publishers, 1967.

²⁷ *Ibid.*, p. 246.

²⁸ Nous nous rapportons à l'œuvre de William Cunningham, *The growth of english industry and commerce*, 1882, qui est l'une des sources d'Eli F. HECKSCHER.

comme le rappelle Pierre Rosanvallon, "*est avant tout une politique fiscale*", dont le but est "d'accélérer les rentes fiscales en stimulant l'économie et le commerce".²⁹

Or, cela impose, comme le note encore Rosanvallon, la conclusion suivante:

"[Si] l'Etat moderne se nourrit du commerce, c'est pourquoi il l'encourage et voit dans sa liberté la condition de sa propre prospérité. [...] La politique économique mercantiliste n'a donc pas de sens en dehors du développement de l'économie de marché."³⁰

Mais alors pourquoi la critique libérale s'acharnera-t-elle contre le mercantilisme? Pourquoi après Smith le terme "système mercantile" aura-t-il un sens toujours associé au dirigisme? Karl Polanyi et d'autres essayèrent de répondre à ces questions, en rappelant que l'intervention de l'Etat mercantiliste fut contradictoire envers le sujet que nous examinons ici. Si d'un côté elle libéra le commerce des limites imposées par les privilèges des villes et des principautés, elle le fit, de l'autre côté, grâce à une réglementation outrancière de la vie économique à l'échelle nationale. Ce paradoxe devint évident surtout pour ce qui concerne la politique fiscale. Les intérêts fiscaux de l'Etat mercantiliste impliquaient l'encouragement du commerce, mais ce commerce se fit étranger dans la mesure où se multiplièrent les tributs et les taxes. Rien de surprenant donc si le premier discours anti-mercantiliste - celui de Boisguillebert, de Quesnay ou de Vauban - avait comme axe la réduction du rôle économique de l'Etat, y compris, bien entendu, l'allègement des charges fiscales.³¹

Mais quittons ce sujet pour revenir à notre démarche. Que dire, d'après notre point de vue, de l'interventionnisme protectionniste tel qu'il fut préconisé par des "néo-mercantilistes" à la manière d'Hamilton ou de List?

²⁹ Voir sur ce point, Pierre ROSANVALLON, *Le libéralisme économique - histoire de l'idée de marché*, op. cit., 1989, p. 118.

³⁰ Ibid., p. 119.

³¹ Voir sur cette question, Karl POLANYI, op. cit., p. 98-101, et Pierre ROSANVALLON, op. cit., p. 119-120.

Alexander Hamilton voulait établir aux Etats-Unis une banque centrale, la centralisation de la dette publique et un système protecteur pour l'industrie américaine qui serait fondé sur les droits de douane et spécialement sur les subventions aux industriels. Ses objectifs principaux étaient le renforcement du gouvernement central, l'union des Etats américains et, par conséquent, la formation d'un grand marché national. Notons ainsi, comme le fait James M. McPherson, que "parmi les pères fondateurs de la nation américaine", ce fut Thomas Jefferson, le défenseur d'une "république peu étendue" et d'une "administration décentralisée qui aurait laissé les Etats maîtres chez eux", celui qui envisagea une économie constituée de "fermiers vertueux, vivant en autarcie."³² Hamilton, interventionniste et protectionniste, fut le vrai partisan du développement d'un marché unifié à l'échelle nationale. Jefferson, défenseur du libre-échange et ennemi de l'industrialisation (au moins jusqu'à la guerre de 1810-1812 avec la Grande-Bretagne), ne préconisait qu'une économie agraire constituée de domaines et d'Etats plus ou moins autosuffisants.

Quant à Friedrich List, tout son système d'économie nationale peut être résumé en un seul mot: *Zollverein*. Or, *Zollverein* signifiait pour List non seulement "union douanière", mais encore et avant tout *suppression des douanes intérieures* dans le cadre d'une économie qui supposerait l'intervention de l'Etat, mais qui resterait, en dépit de cela, une économie de marché. Autrement dit: l'interventionnisme prôné par List est pour lui une condition préalable du libéralisme. Libéralisme qui se réaliserait d'abord à l'intérieur des barrières douanières, pour pouvoir devenir, plus tard, libéralisme complet, c'est-à-dire sans douanes nationales.

Karl Marx, qui détestait le système protectionniste de List, le comprit bien en affirmant que "[List] se fit le défenseur du protectionnisme pour remplacer le travail manuel par les machines, l'industrie patriarcale par l'industrie moderne, pour [...]

³² James M. McPHERSON, *La guerre de sécession*, op. cit., p. 472, n. 2.

développer la domination de la bourgeoisie, en particulier des grands capitalistes industriels". En d'autres termes: List ne défend la protection que pour permettre l'essor de la production marchande.³³

Nous arrivons ainsi à une première différence importante entre les doctrines de protection traditionnelles et la doctrine autarcique. Le dirigisme proposé par les mercantilistes ou par les protectionnistes du XIX^e siècle est un instrument qui sert au développement du marché. La protection extrême et permanente préconisée par les théoriciens de l'autarcie exige, bien au contraire, une économie dirigée qui implique la quasi-planification, sinon la planification impérative de l'ensemble de l'activité économique et qui, outre cela, exige l'exclusion du capital privé de secteurs fondamentaux de l'économie nationale (et avant tout du commerce extérieur). A l'opposé des partisans de la protection "éducative", ce que ces théoriciens préconisent est l'anti-marché.

C'est pourquoi, comme nous le verrons plus tard, la majorité des doctrinaires de l'autarcie, tels que le philosophe Fichte, le social-démocrate Karl Kautsky, le publiciste fasciste Ferdinand Fried ou encore Staline, sont toujours des partisans de la planification dans le cadre d'un "socialisme d'Etat" absolu. Ce qui est déjà clair pour Platon, est encore plus évident pour Fichte: il y a un rapport obligatoire et réciproque entre la planification impérative et l'autarcie, parce qu'on ne peut pas soumettre au plan ce qui est étranger à l'Etat et parce qu'on ne peut pas se passer du plan quand le but est l'autosuffisance de l'économie nationale. Mais nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet dans les sections suivantes. Traitons pour l'instant du prétendu attachement des mercantilistes et des protectionnistes à l'idéal d'autosuffisance nationale.

³³ Voir Karl MARX, Fragment de la version primitive de la "Contribution à la critique de l'économie politique" (1858), dans Karl MARX, Contribution..., op. cit., p. 271.

01.4. Le protectionnisme classique et la fermeture autarcique

Pour ce qui concerne le système de protection mercantiliste réel, il faut d'abord reconnaître deux périodes distinctes dans son évolution. La première, située entre les XVI^e et XVII^e siècles, correspond à la constitution des frontières économiques extérieures de l'Etat territorial, bornes que l'Europe du Moyen Age, cosmopolite et morcelée, ne connaissait pas. A cette époque-là, l'appareil douanier a un but exclusivement fiscal. C'est la volonté de soutenir les finances de l'Etat qui exige le développement des douanes. Ceci explique à la fois la survivance de droits qui frappent les exportations et l'imposition de tarifs modérés à l'importation. Il va de soi que l'étranglement du commerce extérieur à la façon autarcique est alors absolument hors de question, car l'Etat ne peut absolument pas se passer des revenus assurés par les douanes.

Le second moment coïncide avec la dissolution des frontières économiques intérieures, ce qui comprend la disparition des barrières au commerce intranational, la destruction de l'économie communale autosuffisante et l'imposition d'une monnaie unique. Il s'agit, dans cette deuxième période, qui débute au milieu du XVII^e siècle et dure jusqu'au XVIII^e, de la constitution d'un seul espace économique organisé à l'intérieur des frontières "nationales".

La raison d'être de l'appareil douanier est à ce deuxième moment non seulement la fiscalité, mais aussi la protection. Comme le souligne Pierre Dockès, les droits de douane deviennent des véritables tarifs de guerre et la prohibition est souvent préférée aux droits de douane. Et si l'objectif final des douanes est encore l'affermissement du trésor de l'Etat, les intérêts de l'Etat et des capitalistes se superposent: la puissance de l'Etat exige la richesse des marchands et des manufacturiers "nationaux", c'est-à-dire

leur monopole sur l'activité économique "nationale" dans le marché intérieur, mais aussi - ce qu'il faut souligner - dans le *marché mondial* qu'est en train de naître.³⁴

C'est dans ce second moment que le système de protection mercantiliste devient effectivement une politique artificielle pour "fabriquer des fabricants", selon la définition de Marx.

"Le système protectionniste fut un moyen artificiel de fabriquer des fabricants, d'exproprier des travailleurs indépendants, de convertir en capital les instruments et conditions matérielles du travail, d'abrèger de vivre force la transition du mode traditionnel de production au monde moderne."³⁵

Nous l'avons dit de nouveau, le mercantilisme, en tant que politique économique, est le résultat de l'alliance entre l'Etat et la grande bourgeoisie marchande. Les rapports entre le Prince et cette classe sont de nature réciproque, car si le commerce a besoin de la force de l'Etat, la puissance étatique dépend du développement du commerce. C'est pourquoi l'Etat doit stimuler la production et les échanges. Et il le fait, à cette époque-là, surtout en conquérant des nouveaux débouchés exclusifs. Mais si cela signifie que le mercantilisme implique une économie nationale dirigée et protégée, nous ne devons pas oublier que cet interventionnisme protectionniste a toujours une double face.

La première est la défense du marché national, c'est-à-dire l'interdiction de la sortie de matières premières, la protection des manufactures nationales, l'implantation de

³⁴ Voir sur ce sujet, Pierre DOCKÈS, *L'espace dans la pensée économique du XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris: Flammarion, 1969, p. 45-68. Remarquons, en passant, au sujet des droits de douane de l'époque mercantiliste, qu'on a souvent tendance à exagérer leur importance. Néanmoins, il semble qu'ils pouvaient se situer à des niveaux beaucoup plus bas que ceux des tarifs protectionnistes du capitalisme industriel. C'est le cas reconnu des droits établis par Colbert en 1664. On ne peut pas oublier que les vrais tarifs de protection à l'époque sont les *coûts de transport*.

³⁵ Karl MARX, *Le Capital*, Livre Premier, huitième section, dans: K. MARX, *Oeuvres Economie*, tome I, "Bibliothèque de la Pléiade", Paris: Gallimard, 5^{ème} tirage, 1977, p. 1219.

manufactures d'Etat capables de remplacer des produits importés ou, plus simplement, la prohibition "bullioniste" de la sortie de l'or et de l'argent. Mais la deuxième est *l'offensive sur le marché mondial*: "nationalisation" du commerce extérieur (au sens de passage de celui-ci au contrôle des marchands du pays), "nationalisation" de la marine marchande, développement de l'exportation de produits manufacturés, expansion coloniale et monopolisation "nationale" du commerce colonial.

Examinons sous ce même angle l'évolution du discours protectionniste classique, c'est-à-dire de celui qui est fondé sur la thèse de "l'industrie naissante". Alexander Hamilton, qui écrit à la fin du XVIII^e siècle, semble encore relier son système de protection à l'idée d'une indépendance progressive des Etats-Unis vis-à-vis du marché mondial. Il ne nie pas l'importance du commerce extérieur, mais il pense que les Etats-Unis doivent se suffire pour ce qui concerne leurs fournitures militaires et les denrées vitales (celles indispensables à la subsistance, au logement et à l'habillement). En outre, sa conception de sécurité nationale paraît profondément ancrée dans l'idée selon laquelle le commerce extérieur est une source potentielle de guerre et que, par conséquent, la paix peut être plus facilement assurée dans le cadre d'un certain isolement économique.³⁶

Le discours de Friedrich List, qui développe les thèses d'Alexander Hamilton, est en revanche beaucoup plus sophistiqué. Pour List, qui écrit dans les années 1840, la protection est déjà nettement une nécessité historique *temporaire* qui permet le développement des forces productives nationales dans la perspective d'atteindre, plus tard, le libre-échange international. List - comme d'ailleurs toute l'Ecole de la "substitution d'importations" qui lui demeure fidèle - admet que l'industrialisation protégée loin d'as-

³⁶ Edward Mead EARLE, "Adam Smith, Alexander Hamilton, Friedrich List: les fondements économiques de la puissance militaire", dans *Les maîtres de la stratégie*/sous la direction de E. M. EARLE, Paris: Flammarion, 1980, t. I, p. 154-163.

surer l'indépendance économique, implique au contraire une dépendance croissante par rapport au marché mondial.³⁷

Voilà pourquoi Joseph Schumpeter observe que "la défense de la protection douanière présentée par List rejoint en dernière analyse la défense du libre-échange". "Si on ne s'en rend pas compte immédiatement", ajoute Schumpeter, "on peut s'en convaincre en remarquant que J. Stuart Mill acceptait la théorie de l'industrie naissante, comprenant évidemment qu'elle n'était pas incompatible avec la logique du libre-échange".³⁸ Nous pouvons insister sur ce point, en réaffirmant que Karl Marx, qui connaissait aussi bien l'oeuvre de Mill que celle de List, soutient toujours une opinion semblable sur les effets en dernière instance du protectionnisme industriel. Dans *L'Idéologie Allemande* (1845-1846), Marx affirme qu'au cours de la "troisième période de la propriété privée", c'est-à-dire au cours de celle qui s'ouvre à partir de la révolution industrielle:

"La concurrence força bientôt tout pays qui voulait conserver son rôle historique à protéger ses manufactures par de nouvelles mesures douanières [...] et force leur fut d'introduire peu après la grande industrie accompagnée de tarifs protecteurs. En dépit de ces moyens de protection, la grande industrie rendit la concurrence universelle (elle représente la liberté commerciale pratique, et les douanes protectrices ne sont chez elle qu'un palliatif, une arme défensive à l'intérieur de la liberté du commerce), elle établit les moyens de communication et le marché mondial moderne, mit le commerce sous sa domination, transforma tout capital en capital industriel et engendra de ce fait la circulation (perfectionnement du système financier) et la centralisation rapides des capitaux."³⁹

Et Marx reprend cette même interprétation en termes encore plus clairs dans son *Discours sur le libre-échange* (1848), lorsqu'il souligne que "[...] le système protec-

³⁷ Sur le point de vue de List, voir Monique ANSON-MEYER, *Friedrich List - un économiste du développement au XIX^e siècle*, Grenoble: PUG, 1982, p. 165-190.

³⁸ Joseph A. SCHUMPETER, *Histoire de l'analyse économique*, op. cit., t. II, p. 176.

³⁹ Karl MARX, Friedrich ENGELS, *L'Idéologie Allemande*, première partie, Feuerbach, op. cit., p. 54.

tionniste n'est qu'un moyen d'établir chez un peuple la grande industrie, c'est-à-dire de la faire dépendre du marché de l'univers, et du moment qu'on dépend du marché de l'univers, on dépend déjà plus ou moins du libre-échange".⁴⁰

Notons au passage que si nous considérons l'expérience historique du protectionnisme industriel, il faut reconnaître que List ou Marx n'ont pas tort quand ils insistent sur la dépendance croissante de l'industrie naissante vis-à-vis du marché mondial. C'est pourquoi, de la même façon que le mercantilisme réel, le protectionnisme historique semble, lui aussi, combiner la défense du marché intérieur avec l'offensive sur le marché extérieur. Nous pourrions citer des exemples contemporains tels que ceux du Japon ou des Etats-Unis, mais restons pour le moment au XIX^e siècle et en Europe. Dans le siècle dernier, comme le démontra Paul Bairoch, "l'expansion du commerce extérieur européen a été généralement plus rapide durant les périodes protectionnistes que durant la période libérale [...]. Et, constatation complémentaire qui renforce [celle-là]: durant la phase protectionniste de la fin du XIX^e siècle (*grosso modo* 1890-1913) ce sont les pays protectionnistes qui ont vu leur commerce extérieur se développer plus rapidement."⁴¹

Or, ce qui précède nous permet d'arriver à une deuxième distinction entre les doctrines de protection traditionnelles et la doctrine autarcique. Pour les mercantilistes, comme pour les protectionnistes conséquents du XIX^e ou du XX^e siècle, la protection a pour objet l'intégration de leur propre économie nationale *dans le marché mondial*. Toute la logique de la "politique de suprématie", de Colbert à List, va dans ce sens: il n'y a pas d'hégémonie nationale possible sans la conquête commerciale du marché international. De même, toute l'argumentation d'Hamilton ou de List contre la théorie de Smith repose sur la thèse d'après laquelle la stratégie libre-échangiste anglaise *écarte*

⁴⁰ Karl MARY, Discours sur le libre-échange, dans Karl MARY, *Oeuvres Economie*, t. 1, 5^e tirage, Paris: Gallimard, 1977, p. 156.

⁴¹ Paul BAIROCH, *op. cit.*, p. 162.

leurs pays du marché mondial. Le protectionnisme n'est pour ces auteurs que la poursuite du libre-échange international par des moyens plus efficaces, lesquels peuvent permettre aux pays industriellement attardés d'accéder au marché universel.

La doctrine autarcique, en revanche, nie l'importance du marché mondial, conteste la nécessité du commerce extérieur et refuse à la limite l'idée même de droits de douane parce que les douanes supposent le besoin de l'échange. Aussi Fichte, en écrivant en 1800, critiquait-il le protectionnisme mercantiliste, en tant qu'ensemble de mesures "boiteuses, incomplètes et inefficaces".⁴²

Cela est conséquence du point de vue particulier de la plupart des théoriciens autarciques au sujet des effets de l'industrialisation. Pour le doctrinaire autarcique typique, dont le modèle est Fichte, le progrès technique engendre dans les pays industrialisés la substitution des matières premières importées par des nouveaux produits; en même temps, l'industrialisation des pays retardataires a pour effet la diminution de leurs importations de produits manufacturés. Il s'ensuit, d'après la doctrine autarcique, que le commerce international est un anachronisme de plus en plus évident, car l'industrialisation généralisée ne peut produire que l'autosuffisance généralisée.

Certes, quelques auteurs autarciques essayent de nuancer ces propositions. L'économiste nord-américain Simon Patten, par exemple, admet à la fin du XIX^e siècle qu'en dépit de la "substitution d'importations" généralisée il y aura toujours un commerce extérieur. Il soutient cette thèse en argumentant que le commerce extérieur est l'effet et non la cause du développement de l'industrie nationale. List serait d'accord. Néanmoins, Patten va beaucoup plus loin en affirmant que le développement obtenu grâce à la protection n'aboutirait pas au libre-échange, mais au contraire à l'ultra-protection permanente; cette ultra-protection serait indispensable pour éviter ce qu'on appelle aujourd'hui "le dumping social" des pays sous-développés.

⁴² J.-G. FICHTE, *L'Etat commercial fermé*, op. cit., p. 139-142.

D'autres théoriciens autarciques ont un discours moins élaboré. Le fasciste Ferdinand Fried, qui écrit au cours des années 1930-1940, croit lui aussi que le commerce extérieur existera pour toujours. Mais Fried propose de substituer au commerce extérieur "artificiel" de son époque le commerce engendré par des "véritables avantages comparatifs". La fragilité des propositions de Fried demeure dans le fait que ces "véritables avantages", étant donné la "substitution généralisée" d'importations, se limitent aux avantages absolus ou plutôt aux aptitudes naturelles de chaque pays. Il s'agit, comme nous le verrons dans les chapitres suivants, d'une façon de revenir à Fichte sans pour autant revenir à Smith, qui, lui, reconnaissait la valeur des aptitudes acquises, c'est-à-dire des avantages créés par le protectionnisme éducateur.⁴³

Nous pouvons résumer le sujet de cette section avec une observation de Lucien Brocard faite au début des années 1930, qui nous semble tout à fait pertinente:

"De nombreux adeptes de l'Economie nationale ont répété avec insistance qu'une nation doit se 'suffire à elle-même'; mais quand on y regarde de près, on voit que les mercantilistes, eux-mêmes, n'ont jamais été partisans de l'isolement des nations. Comme List, ils voulaient faire de la nation un ensemble aussi complet que possible. Ils l'incitaient à tirer d'elle-même tout ce qu'elle en pouvait tirer; ils l'incitaient aussi à utiliser et à exploiter, voire même à conquérir, non seulement les marchés, mais les territoires étrangers. C'est d'ailleurs ce que n'ont pas cessé de faire, dans tous les temps, toutes les nations. En théorie et en pratique l'Economie nationale a été, non une économie fermée, mais une économie expansive, conquérante, ou comme on dit aujourd'hui, impérialiste."⁴⁴

En effet, justice soit faite. Les mercantilistes - Jean Bodin, Thomas Mun, Josiah Child, William Temple, William Petty et même, dans un certain sens, Montchrétien - reconnaissent le rôle essentiel du commerce extérieur, du moins pour ce qui concerne le

⁴³ Pour ce qui est de l'ébauche chez Adam Smith d'une théorie du protectionnisme éducateur, voir Alain SAMUELSON, *Les grands courants...*, op. cit., p. 110-111.

⁴⁴ Lucien BROCARD, *Principes d'économie nationale et internationale*, Paris: Librairie du Recueil Sirey, 1931, tome premier, p. 45-46.

besoin de débouchés pour la production nationale. L'autarcie n'est pas le but mercantiliste. Ce que les mercantilistes préconisent est une balance commerciale aussi excédentaire que possible. Et cela implique avant tout un commerce extérieur très actif.

Ce sont les premiers critiques de la "réaction anti-mercantiliste" du XVIII^e siècle, à la fois "agrarienne" et "libérale", tels que Boisguillebert, Quesnay et d'autres, qui nient l'importance des débouchés extérieurs. C'est Quesnay qui soutient l'idée selon laquelle le commerce extérieur n'est qu'un "pis-aller".⁴⁵

Notons encore que ce même point de vue critique face à l'importance du marché extérieur subsiste parmi les grands penseurs libéraux du XVIII^e siècle et du début du XIX^e siècle.

Pour David Hume, le commerce extérieur n'est indispensable que pendant la période de développement de l'économie nationale. Une fois que cette économie atteint un niveau de développement élevé, les débouchés extérieurs ne sont plus importants, car la demande intérieure peut remplacer le marché mondial.⁴⁶

Au contraire, selon la théorie du "cours naturel du développement" d'Adam Smith, le marché extérieur n'est important qu'à la dernière phase de l'évolution économique d'un pays. Au cours des phases antérieures - les étapes "agricole" et "industrielle" - il y a toujours d'opportunités d'investissement pour les capitaux dans le marché national.⁴⁷

Enfin, pour des auteurs tels que David Ricardo et J. B. Say, qui soutiennent la "loi des débouchés", le marché extérieur ne peut pas jouer un rôle indispensable dans la croissance économique. Remarquons, de plus, que l'axe de la défense du libre-échange

⁴⁵ Voir sur ce sujet, Henri DENIS, *Histoire de la pensée économique*, op. cit., Voir encore Jacques VALIER, *Le problème du rôle des débouchés extérieurs dans la croissance, dans l'histoire de la pensée économique, des mercantilistes à J. S. Mill*, Thèse Complémentaire, Paris: Université de Paris, Faculté de Droit et des Sciences Economiques, 1966.

⁴⁶ Voir Jacques VALIER, *ibid.*, p. 94-95.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 109.

proposée par Ricardo et ses disciples n'est pas la nécessité de la DIT, mais la proposition d'obtenir des matières premières à bon marché. Pour eux, le libre-échange doit s'imposer, avant tout, en raison de l'augmentation des coûts (les rendements décroissants dans l'agriculture anglaise) et de la conséquente réduction des taux de profit dans l'industrie nationale.⁴⁸

01.5. La "territorialisation" de l'économie: où les concordances apparaissent

Nous pouvons affirmer que ce n'est pas l'attachement au dirigisme (y compris les systèmes de protection) qui identifie, dans le fond, les doctrines mercantilistes et protectionnistes aux théories de l'autarcie. En effet, et nous avons essayé de le démontrer, l'économie dirigée a des significations suffisamment différentes pour ces doctrines pour qu'on puisse écarter une telle équivalence.

Nous pensons que nous pouvons arriver à une véritable identité entre le mercantilisme, le protectionnisme industriel et la doctrine autarcique, si nous comprenons d'abord ce qui les différencie de la pensée libérale. Or, ce qui les différencie du libéralisme n'est vraiment pas l'opposition entre dirigisme et laissez-faire ou entre protectionnisme et libre-échange. Car, si nous écartons l'interprétation idéalisée du libéralisme d'un Frédéric Bastiat, d'un jeune Richard Cobden, ou d'un Ludwig von Mises, si nous pensons au libre-échangisme "pragmatique" d'Adam Smith, nous le découvrirons comme une doctrine souple et nuancée. Smith se méfiait de l'intervention de l'Etat dans les affaires privées, mais il l'admettait pour ce qui concerne l'essentiel et l'essentiel était pour lui, comme pour Hamilton ou pour List, l'autonomie politique nationale (*l'autarchie*). C'est pourquoi *La Richesse des Nations* n'accepte pas moins de six cas d'exceptions au principe du libre-échange, parmi lesquels la rétorsion contre un pays qui pratique le protectionnisme, la protection des branches de l'économie à la fois vulnéra-

⁴⁸ Voir encore Jacques VALIER, *ibid.*, p. 155 et ss.

bles à la concurrence étrangère et importants du point de vue de la création d'emplois, ou encore la défense nationale au sens strict, dont les fondements sont pour Smith les Actes - mercantilistes - de navigation.⁴⁹

Du point de vue qui nous occupe, ce qui différencie en dernière instance le libéralisme en tant qu'idéologie, théorie "pure" ou utopie, du mercantilisme et du protectionniste en tant que doctrines, c'est, comme le dit très justement Pierre Rosanvallon, *la distinction que le libéralisme établit entre territoire géographique ou politique et espace économique ou espace de marché*. A l'opposé, comme l'écrit Rosanvallon, "toute la tradition mercantiliste reposait [...] sur le postulat de la coïncidence entre l'espace économique et le territoire politique. Le territoire était en même temps l'instrument de la puissance et la mesure de la richesse". Nous pouvons ajouter à cela, à notre compte, que tout le discours protectionniste ou autarcique a pour fondement le même principe.

D'où son attachement à l'idée de "frontières naturelles". Si le territoire est le fondement de la richesse et de la puissance, le postulat de l'identité entre espace économique et territoire politique ne peut qu'impliquer une certaine conception expansionniste. Alexander Hamilton approuva l'achat de la Louisiane et anticipa à sa manière ce qui devint plus tard la doctrine Monroe (les Amériques sous contrôle américain). List soutint le concept de "nation de taille normale" et annonça ainsi, malgré lui-même, la thèse du *Lebensraum* d'une Allemagne devenue impérialiste.

Quant à Fichte, défenseur de l'autarcie pure et dure, il proposa ouvertement de renouveler le concept de "frontières naturelles" en soulignant son contenu économique -

⁴⁹ L'Angleterre établit le monopole sur le transport des marchandises importées ou exportées par les Actes de Navigation de 1651 et 1660. Pour ce qui est des exceptions au principe du libre-échange, voir d'abord Smith, lui-même, *La Richesse...*, op. cit., t. II, p. 50 et ss.. Pour une liste complète de ces exceptions chez Smith, voir encore Basile V. DAMALAS, *Essai sur l'évolution du commerce international: les théories, les faits*, Thèse de Doctorat, Paris: Presses Universitaires, 1940, p. 67 et ss.

et rappelons que d'après lui ces frontières sont celles qui peuvent assurer la complète autosuffisance nationale.

Nous pensons que pour ce qui concerne notre sujet, c'est seulement en ce sens que nous pouvons parler convenablement de "néo-mercantilisme". Et que c'est aussi en ce sens qu'il est pertinent d'insister sur la signification de la rupture établie par les innovations théoriques d'Adam Smith. "Pour Smith", écrit encore Rosanvallon, "l'espace économique n'est pas donné géographiquement, comme l'est le territoire, il est construit. C'est dans cette perspective qu'il faut comprendre son concept *d'étendue de marché*".⁵⁰

Au plan de la théorie économique, cette rupture conçue par Smith entraîne trois implications fondamentales. Il s'agit, tout d'abord, de l'effacement de la distinction entre commerce intérieur et commerce extérieur dans la représentation libérale de l'économie capitaliste. Citons une dernière fois Rosanvallon: "c'est ne pas comprendre le libéralisme que de le réduire à la revendication du libre-échange. [...] Le libre-échange n'est qu'une conséquence. Il ne prend pas sa source dans la simple volonté de lever les barrières douanières; il s'impose comme conséquence de l'abolition de la distinction entre l'intérieur et l'extérieur; il assimile commerce intérieur et commerce extérieur".⁵¹

Il est question, ensuite, d'un premier corollaire de cette conception "holistique" de l'économie capitaliste. Si, comme l'affirme la théorie libérale, le marché extérieur est une extension du marché intérieur, la DIT ne peut être comprise que comme le résultat du *développement* de la division nationale du travail. En termes plus clairs: pour la théorie de Smith, le commerce extérieur n'est plus un "pis-aller" dont on peut se dispenser, si l'on assure l'accroissement du marché national; tout au contraire, il est une conséquence imposée par cet agrandissement lui-même. Du reste, c'est exactement en dépassant ses frontières que le marché national peut assurer la continuité de sa propre croissance: "en ouvrant un marché plus étendu pour tout le produit du travail qui ex-

⁵⁰ Pierre ROSANVALLON, *op. cit.*, p. 89.

⁵¹ *Ibid.*, p. 98.

cède la consommation intérieure", le commerce extérieur, comme l'écrit Smith, "encourage la société à perfectionner le travail, à en augmenter la puissance productive, à en grossir le produit annuel, et à multiplier par là les richesses et le revenu national".⁵²

Ouvrons ici une petite parenthèse, pour souligner encore une fois la différence entre le discours autarcique et le discours protectionniste ou libéral. Pour tous les théoriciens autarciques, le commerce extérieur est la manifestation d'une débilité du développement national. Ce n'est absolument pas le point de vue libéral. Ce n'est pas le point de vue de la plupart des mercantilistes. Ce n'est pas non plus le point de vue des grands auteurs protectionnistes. Mais c'est tout à fait le point de vue des auteurs autarciques, que le soient les "populistes" russes critiqués par Lénine à la fin du XIX^e siècle ou les fascistes et staliniens du XX^e siècle. Pour Smith, List ou Marx, l'expansion du commerce extérieur, loin de démontrer une faiblesse du développement national, est à la fois le résultat et la preuve de ce même développement.

Mais retournons à notre démarche. Il s'agit enfin d'un second corollaire de la représentation "holistique" du capitalisme: l'idée selon laquelle les frontières de l'Etat national tendent à dépérir. Certes, comme le remarque Lucien Brocard, l'Ecole libérale ne fut jamais internationaliste au sens précis du terme. "Elle a toujours eu le sens national et [...] elle n'a jamais complètement méconnu l'unité économique nationale."⁵³ Mais cela, comme Brocard lui-même le reconnaît, est vrai "malgré" les "affirmations théoriques" des libéraux. Car, au plan de la théorie "pure" ou dans le cadre de son discours idéologique, l'Ecole libérale sut opposer à tout nationalisme économique l'idée d'un "doux commerce" qui, valable aussi à l'échelle planétaire, engendrerait la fin des frontières politiques.

Voilà, peut-être, l'une des plus grandes contributions de la pensée de Smith au développement de la théorie économique: l'extension du mode de production capitaliste

⁵² Adam SMITH, *op. cit.*, t. II, p. 32.

⁵³ Lucien BROCARD, *Principes d'économie nationale et internationale*, *op. cit.*, vol. 1, p. 19.

implique le dépassement des frontières entre les Etats. C'est cela qui explique, en grande partie, la permanente actualité des conceptions de Smith, et donc de celles de ses héritiers.

Et si nous ajoutons à cela l'autre innovation fondamentale du père de l'économie politique, à savoir l'idée d'un développement capitaliste qui exige le dépérissement de l'Etat tout court, nous pouvons arriver à comprendre comment Marx s'inspire de Smith bien plus qu'il le reconnaît lui-même. En effet, pour Marx, la société idéale n'est-elle pas une société sans Etat et sans frontières?

Pourtant, tout cela n'est vrai, jusqu'à aujourd'hui, qu'au plan de deux théories éloignées de la gestion concrète des sociétés capitalistes ou "socialistes". Au plan de l'histoire concrète, ce sont les frontières qui l'emportent. c'est l'Etat qui s'impose. D'où la force du discours protectionniste. Les doctrinaires de la protection ou de l'autarcie accusent les vrais libéraux et les vrais marxistes de confondre une représentation du capitalisme - le cosmopolitisme qui exige le libre-échange - avec la réalité - le nationalisme qui demande la protection. Et ils n'ont pas tort sur ce point. Au cours de l'histoire concrète, le libre-échange "pur" demeure une utopie, tandis que le mercantilisme et le protectionnisme ont une existence matérielle, palpable et quasi omniprésente.

Mais si l'on peut critiquer les libéraux et les disciples de Marx pour ce qui concerne leur foi dans une internationalisation des marchés qui engendrerait rapidement la disparition de toute frontière, il n'en reste pas moins que le discours des théoriciens autarciques est, lui aussi, utopique. Les frontières économiques nationales disparaîtront, peut-être, un jour. Nous ne pouvons pas oublier que les frontières d'aujourd'hui sont déjà le résultat d'un processus d'unification qui remonte au temps des provinces indépendantes, des principautés et des duchés. Et le discours autarcique méconnaît cette tendance historique.

Il faudrait dire, par conséquent, que le libre-échange et l'autarcie sont la thèse et l'antithèse d'une même abstraction. Aucune politique économique concrète ne peut être

guidée par des théories qui s'attachent à représenter l'abstrait, sauf si elle veut échouer. Ceci implique de dire que le protectionnisme n'est pas une alternative entre deux extrêmes; il est plutôt le seul choix, parce qu'il est la synthèse, c'est-à-dire la réalité.

01.6. Note sur Montchrétien

Comme nous l'avons dit, certains économistes qui s'opposent à l'autarcisme au cours des années 1920-1940 insistent sur les similitudes de la doctrine mercantiliste avec la doctrine autarcique contemporaine. Or, il est intéressant d'observer que ces auteurs ne trouvent qu'un seul exemple de discours nettement "mercantiliste-autarcique" dans toute la littérature partisane du "système mercantile", à savoir celui d'Antoine de Montchrétien (1576-1621). Colbert, l'autre exemple, quand il apparaît dans les textes de la période d'entre-deux-guerres, est traité généralement comme un apologiste d'une autarcie "offensive", c'est-à-dire de l'expansion commerciale...

Il faut l'admettre, pour ce qui concerne la pensée de Montchrétien, les adversaires de l'autarcisme des années 1920-1940 n'ont pas tort. Ce mercantiliste français est en fait un défenseur de l'autarcie.

Avant Montchrétien, les mercantilistes tendent à voir le territoire national comme un ensemble de provinces économiquement indépendantes, qui établissent des rapports directs de commerce avec le reste du monde. La littérature économique de l'époque mercantiliste reproduit ainsi une situation réelle. En effet, abstraction faite du cas anglais, l'identité entre l'espace politique et l'espace économique à l'intérieur de l'Etat national n'est pas encore évidente. On ne peut pas parler véritablement de "marché national" avant le XVIII^e siècle.

Montchrétien est le premier à essayer de construire une analyse du commerce *intérieur* au sens qu'on propose aujourd'hui. Cette analyse débouche sur une théorie de la *spécialisation régionale*, certes, limitée, car Montchrétien écrit au début du XVII^e

siècle. Il ne peut pas observer l'évolution et le fonctionnement d'un marché national concret. Ainsi, l'importance de la transition de l'économie régionale à l'économie nationale n'est pas encore entièrement aperçue dans ses textes. C'est pourquoi la politique économique qu'il suggère reste centrée sur les problèmes qui concernent les frontières extérieures, le commerce "du dehors", les douanes, etc.⁵⁴

Mais du point de vue qui nous occupe, l'essentiel est que d'après Montchrétien la spécialisation régionale ouvre la possibilité d'une substitution aux importations radicale. Il s'agit d'une substitution à l'échelle du "royaume", qu'il croit désirable. C'est cette proposition qui impressionne les adversaires de l'autarcie dans la période d'entre-deux-guerres.

Dans tous les textes qui soutiennent la thèse de l'identité entre l'autarcisme et le mercantilisme, nous retrouverons un même passage retiré du *Traité de l'Economie Politique* (1615): "le royaume qui peut soi-même fournir à ses propres nécessités est toujours plus riche, plus fort, plus redoutable". Cette proposition, selon les auteurs qui s'opposent au "néo-mercantilisme" des années 1930, révélerait le caractère autarcique du discours mercantiliste. Montchrétien aurait affirmé que la France doit vivre par elle-même et pour elle-même. Montchrétien, partant de sa théorie de la spécialisation régionale, aurait élaboré la première doctrine de l'autarcie nationale. Montchrétien serait, enfin, l'archétype du théoricien partisan de l'isolement économique.

Il faudrait cependant demander qu'entendait Montchrétien par le "royaume de France". Car, en vérité, il n'est pas partisan d'une autarcie strictement "nationale". Il sait que la France "métropolitaine" aurait toujours besoin d'importer certaines matières premières et certains produits de luxe (bien entendu le sucre, les épices, etc.). D'où son attachement à l'idée d'un empire colonial français, qui pourrait assurer à la fois les sources des matières premières et les débouchés nécessaires à une autarcie réelle.⁵⁵

⁵⁴ Voir Pierre DOCKÈS, *op. cit.*, p. 99 et ss., et encore Pierre ROSANVALLON, *op. cit.*, p. 96.

⁵⁵ Voir Pierre DOCKÈS, *op. cit.*, p. 122.

En bref, si Montchrétien est un précurseur de l'autarcisme, il ne croit pas à une autarcie nationale. Ce qu'il anticipe d'une certaine manière est l'autarcie "d'ordre colonial" que les puissances européennes essayeront de bâtir au cours de la crise des années 1930. Sur ce sujet, néanmoins, les adversaires libéraux de l'autarcisme de la période d'entre-deux-guerres restent beaucoup moins incisifs.

02. Les débuts de la théorie autarcique

02.1. Le Blocus Continental en tant qu'expérience autarcique

Pour commencer distinguons la notion de *Blocus Continental* de celle de *Système Continental*. Le *Blocus* (1806-1813) peut être défini comme le point culminant de la guerre commerciale qui oppose la France révolutionnaire et napoléonienne à l'Angleterre. Le *Système* comprend le *Blocus*, mais englobe aussi l'action politique, économique, militaire et diplomatique de l'Etat napoléonien dans le cadre du "Grand Empire" bâti à partir de 1804.

Le Blocus a lieu dans une phase d'accélération de la révolution industrielle qui se développe aussi bien en Angleterre, qu'en Europe continentale et aux Etats-Unis. Il se produit dans la période 1789-1815, qui est celle de la Révolution française et des guerres de la Révolution et de l'Empire. Mais il n'est pas un événement singulier. Il marque l'apogée d'un conflit économique et militaire de longue durée dont le but est l'hégémonie mondiale: la "seconde guerre de cent ans", qui oppose dès la fin du XVII^e siècle et jusqu'à 1815, d'une façon intermittente, les deux plus importantes puissances européennes de l'époque.

Dans cette perspective, le Blocus a deux précédents. Le premier, si l'on se place dans l'optique du très long terme, est celui des politiques mercantilistes anglaises et françaises, adoptées dès l'époque de Cromwell et de Colbert et renforcées au cours du XVIII^e siècle. Adam Smith traite déjà longuement des mesures protectionnistes qui éloignèrent les marchands des deux côtés de la Manche et qui anéantirent toute possibilité d'un commerce "livre et ouvert" entre les deux peuples - "pourtant aussi riches et

aussi proches".¹ Mais c'est le deuxième précédent qui nous intéresse particulièrement. Il s'agit des prescriptions de guerre commerciale contre l'Angleterre adoptées par la Convention nationale, c'est-à-dire par l'assemblée révolutionnaire française, en 1793.

Pour mieux comprendre ce dernier précédent, examinons brièvement la politique commerciale franco-anglaise à la fin de l'Ancien régime. Après le traité de 1786, dit d'Eden-Rayneval, cette politique avait changé dans la direction du "libre-échange"; au moins en ce sens que les droits sur les importations réciproques furent réduits en France (considérablement) et en Angleterre (modérément).

Cette politique d'ouverture commerciale fut le résultat de pressions fort diverses. Il faut mentionner d'abord l'influence des anciennes et des nouvelles idées libérales. Comme le rappelle Pierre Dockès, dès 1764 le mouvement physiocrate avait obtenu une victoire partielle en France avec une législation qui autorisait une exportation limitée de céréales.² Le même mouvement physiocrate, qui était libre-échangiste parce qu'il ne croyait pas aux manufactures "stériles", aurait soutenu avec succès la thèse selon laquelle les français ne devaient "rien produire dans l'ordre industriel, qui fût produit plus avantageusement par les Anglais".³ Ce qui était encore plus important: à la fin du XVIII^e siècle, aussi bien en Angleterre qu'en France, l'influence des arguments de Smith en faveur du libre-échange et du rapprochement politique entre ces "ennemis héréditaires" était de plus en plus présente.

Néanmoins, comme le note Jean-Charles Asselain, l'ouverture de 1786 reflète aussi des intérêts concrets: il est question pour l'Etat français "d'une volonté politique [...] d'accroître les recettes douanières (la contrebande avait atteint une telle ampleur qu'on pouvait espérer, en supprimant les prohibitions et en ramenant les droits à un

¹ Voir Adam SMITH, *La richesse...*, op. cit., Livre IV, chapitre III, p. 89-90.

² Pierre DOCKÈS, *L'espace dans la pensée...*, op. cit., p. 293-294.

³ Bertrand DE JOUVENEL, *Napoléon et l'économie dirigée: le blocus continental*, Paris/Bruxelles: Editions de la Toison D'or, 1942, p. 126.

niveau raisonnable, augmenter paradoxalement les recettes totales)" et encore "[...] d'un objectif économique plus vaste", car "il s'agit de prendre un risque calculé pour hâter le développement de l'industrie moderne, en exposant de plein fouet l'économie française à la concurrence anglaise". De même, en Angleterre, cette ouverture est une réponse à des pressions tout à fait matérielles: malgré l'opposition d'une partie du Parlement et des secteurs artisanaux de l'industrie britannique, elle convient pleinement aux branches dynamiques de l'économie anglaise et avant tout à l'industrie textile de la Grande-Bretagne qui ne craint pas la concurrence.⁴

Le traité de 1786 ne survécut pas plus de six ans. Des secteurs entiers de la bourgeoisie française - et notamment les nouveaux industriels du textile - s'opposèrent toujours à ses termes. Ils accusaient l'industrie anglaise de pratiquer le *dumping* en raison de sa supériorité financière, commerciale et technologique. La crise économique de la fin de l'Ancien régime (1786-1789) jeta de l'huile sur le feu, dans la mesure où la concurrence anglaise pouvait être rendue coupable des problèmes économiques français. Ainsi rien d'étonnant si les termes des accords de 1786 sont mis en cause dès l'arrivée de la bourgeoisie française au pouvoir.⁵

La dénonciation du traité d'Eden-Rayneval prend, en Angleterre, la signification d'une déclaration de guerre.

L'hégémonie sur les mers appartenait aux britanniques au moins dès la fin de la guerre de Sept Ans (1756-1763). Réagissant contre la Révolution, qui menaçait les intérêts économiques et politiques des anglais en Europe, la Grande-Bretagne envisage de relancer la guerre coloniale anglo-française en Inde et aux Antilles. Elle soutient, en même temps, les puissances féodales et absolutistes de l'Europe qui s'opposent militairement à la République française - l'Autriche et la Prusse, et plus tard la Russie. Elle

⁴ Jean-Charles ASSELAIN, *Histoire économique de la France du XVIII^e siècle à nos jours*, Paris: Seuil, 1984, t. I, p. 104-105.

⁵ Voir Bertrand DE JOUVENEL, *op. cit.*, p. 52.

intervient dans le premier conflit entre la France révolutionnaire et ces puissances aussitôt que l'armée française marche vers les "portes d'entrée" des marchandises anglaises en Europe, c'est-à-dire vers la Belgique et les Pays-Bas.

La République révolutionnaire adopte au début des hostilités avec l'Angleterre (1793) des mesures de guerre économique que vont au-delà de la simple attaque contre les "entrepôts" anglais en Europe. Elle essaye d'adopter un Acte de Navigation inspiré de celui de Cromwell, car le commerce français dépendait déjà à cette époque de la marine marchande britannique. Elle décrète, un mois après l'ouverture des hostilités, comme l'écrit Bertrand de Jouvenel, "la caducité de tous les traités de commerce existant entre l'ancien gouvernement français et les puissances avec lesquelles la République est en guerre. Elle édicte la prohibition absolue d'importer [...] toutes les marchandises dont l'Angleterre était la principale et souvent l'unique fournisseuse."⁶

La signification de la politique commerciale adoptée par la Convention (et maintenue en suite par le Directoire⁷) est déjà très proche de celle du Blocus napoléonien. Les deux politiques ont un double objectif: d'un côté, protéger les manufactures françaises contre la concurrence anglaise et assurer à ces manufactures le monopole sur les principaux marchés européens; de l'autre, interdire les plus importants débouchés du continent à l'industrie britannique pour affaiblir économiquement le principal ennemi militaire de la France. Comme le dit encore de Jouvenel, c'est la conquête de la Hollande après celle de la Belgique qui éveille l'idée de fermer le continent aux marchandises anglaises; et c'est pourquoi on peut déjà trouver cette idée dans plusieurs documents de la période révolutionnaire.⁸

⁶ Bertrand DE JOUVENEL, *ibid.*, p. 56.

⁷ Le régime du Directoire (1795-1799) succède à la Convention nationale, ou plutôt aux "Conventions" de 1792-1795 (girondine, montagnarde et thermidorienne). Il est dissout par le coup d'Etat de Bonaparte du 18 brumaire, qui ouvre la période du Consulat (1799-1804), régime de transition entre la fin de la Révolution et l'Empire.

⁸ Bertrand DE JOUVENEL, *op. cit.*, p. 58.

Nous savons que la continuité du conflit entre la France et les puissances européennes alliées à l'Angleterre - les "guerres de coalition" du début du XIX^e siècle - a pour résultat la domination française sur le continent, la constitution de l'Empire napoléonien et la "satellisation" de la plupart des pays de l'Europe continentale. Nous savons aussi que l'Angleterre continue à s'opposer à l'impérialisme français, malgré les successives victoires militaires de Napoléon et la conséquente consolidation de son Système Continental. La défaite de Trafalgar (1805), qui confirme l'hégémonie maritime britannique, écarte toute possibilité d'invasion outre-Manche. Ainsi, il ne reste à Napoléon qu'à recourir à l'arme économique. Aussi radicalisera-t-il, dès 1803, la politique de boycott aux produits anglais. Si jusque-là cette politique se limitait à l'interdiction des produits manufacturés en Angleterre, le décret napoléonien de 20 juin 1803 essaye d'empêcher l'importation de toute marchandise venant de l'Angleterre, y compris, bien entendu, les denrées coloniales.⁹

Une nouvelle étape est franchie au cours de la quatrième guerre de coalition (1806-1807). Les décrets de Berlin et Milan, qui proclament le Blocus Continental, imposent le boycottage aux marchandises importées de l'Angleterre à toute l'Europe "satellisée". A partir de l'adhésion de la Russie au Système (1807) et de l'occupation du Portugal (1808), c'est l'ensemble du continent qui se trouve, théoriquement, fermé au commerce anglais. L'objectif déclaré de ce Blocus étendu est, comme nous l'avons déjà avancé, d'ordre stratégique: il s'agit d'interdire les exportations britanniques vers le continent (produits manufacturés ou coloniaux) pour détruire les finances anglaises. L'Angleterre soutient ses alliés avec "peu de troupes mais beaucoup d'argent". Les bonapartistes affirment que la puissance financière anglaise est alors fondée sur la suprématie commerciale britannique; d'où la prétention - d'inspiration mercantiliste - de détruire le système financier et monétaire anglais au moyen d'un boycott généralisé.

⁹ Voir Bertrand DE JOUVENEL, *ibid.*, p. 167-168.

N'empêche que ce blocus est en même temps un "*autoblocus*", c'est-à-dire une politique de protection outrancière. Comme le souligne François Crouzet, s'il est "conçu avant tout comme une arme de guerre contre la Grande-Bretagne, il agit en pratique [...] comme un système ultra-protectionniste, et il [a] pour effet de favoriser la croissance des industries qui [sont] les plus menacées par la concurrence britannique". Ainsi est-il soutenu non seulement par la bourgeoisie industrielle française, mais aussi par des fractions importantes des bourgeoisies "satellites". En France, en Allemagne ou en Suisse, l'industrie "naissante" - et surtout le secteur textile cotonnier - devrait être en principe favorisée par une politique de protection qui ouvrirait des nouveaux débouchés dans une Europe fermée à la concurrence britannique.¹⁰

Du point de vue de cette industrie, il n'y a au début du Blocus qu'une seule question difficile à résoudre, à savoir l'approvisionnement en matières premières et avant tout en coton. Dans la mesure où le commerce des "neutres" (surtout des nord-américains) subsiste et se développe ce problème peut être maîtrisé. Mais lorsque l'Angleterre et la France l'empêchent - cette dernière en essayant de bloquer ainsi le commerce triangulaire pratiqué par les américains en faveur des marchands anglais - les difficultés s'aggravent. En effet, il ne reste alors que deux sources de matières premières "coloniales" pour l'industrie continentale: par mer, la contrebande; par terre, à des coûts prohibitifs, les régions de production du Levant et de l'Europe méditerranéenne.

Définissons l'autarcie comme le régime économique qui s'isole du marché mondial. Notons cependant, comme nous l'avons déjà fait, que ce marché mondial a toujours un "pôle" qui le structure et qui l'enveloppe. Dans ce sens, dire isolement par rapport au marché mondial signifie avant tout dire rupture d'avec le "pôle": l'économie qui n'a pas accès au centre régulateur du système, à la monnaie universelle, au crédit et aux technologies nouvelles qui émanent de ce centre, est déjà en fait une économie isolée.

¹⁰ Voir François Crouzet, *L'économie britannique et le blocus continental (1806-1813)*, nouv. éd., Paris: Economica, 1997, p 287.

C'est pourquoi nous pouvons affirmer, que l'économie française marche vers l'autarcie dès les années 1792-1793. Cette marche ne fait que se confirmer avec la deuxième fermeture, à savoir celle de l'économie française par rapport aux marchés coloniaux. Mais il faut le souligner, ce double isolement est moins le résultat des politiques ultra-protectionnistes "d'autoblocus" que la conséquence du vrai blocus, c'est-à-dire de celui imposé par les anglais à la France révolutionnaire et napoléonienne. C'est dans la mesure où l'Angleterre bloque les ports français, renforce sa flotte au moyen de la prise des navires ennemis ou neutres et accapare les marchés d'outre-Atlantique, que le grand commerce et l'industrie "maritime" de la France s'effondrent.

La réaction française à cet isolement forcé est déjà à l'époque de la Convention un essai d'expansion sur le continent. Où la Convention échoue. Napoléon semble réussir, et son Système Continental peut alors apparaître comme une proposition de substituer une autarcie continentale de grands espaces au marché mondial. Autarcie continentale et non pas "*Zollverein*" continental, parce que ce dernier suppose la continuité du commerce extérieur, tandis que l'Europe de 1806-1813 est privée de denrées coloniales et ne peut compter que sur des échanges intérieurs limités, car réduits aux seules voies de terre. En effet, outre le blocus des ports français et la prise des navires même neutres, l'Angleterre déclare, dès 1807, le contre-blocus de tous les ports européens fermés aux bateaux anglais. Elle n'accordera par la suite que quelques licences particulières à des navires britanniques, lesquels ne seront pas pour autant autorisés à transporter du coton.¹¹

Le Blocus continental, combinaison de stratégie économique de guerre et de politique autarcique de grands espaces, échoue et se désagrège vers 1813. Cet échec est tout d'abord d'ordre militaire: les défaites des armées françaises en Espagne, en Russie et en Allemagne, certes, mais aussi l'insuccès du blocus lui-même en tant qu'arme de guerre. Eli Filip Heckscher remarque en 1922, qu'à la différence des blocus qui sont

¹¹ Bertrand DE JOUVENEL, *ibid.*, p. 305-307.

efficaces parce que dirigés contre les importations de l'ennemi (dont l'exemple majeur est le siège anglo-français contre l'Allemagne au cours de la Première Guerre mondiale), le blocus napoléonien est dirigé contre les exportations britanniques.¹²

De ce fait et malgré la transformation des soldats français en douaniers, il ne peut pas atteindre son objectif. Privée des marchés européens, l'Angleterre trouve des nouveaux débouchés outre-mer et avant tout dans une Amérique du Sud devenue indépendante. Grâce à cela, mais aussi en raison de l'immense contrebande qu'elle stimule, la Grande-Bretagne maintient sa supériorité industrielle et commerciale, tout en surmontant la crise industrielle du début des années 1810 provoquée par la fermeture du marché nord-américain et par les premières insurrections "luddistes". Qui plus est, le blocus va obliger l'Angleterre à pousser en avant sa "révolution" financière et monétaire initiée à la fin du XVIII^e siècle. L'or de l'Amérique du Sud, la confiance du public anglais dans le papier monnaie devenu inconvertible jusqu'en 1821, mais surtout la puissance du commerce et de l'industrie britanniques, assurent la stabilité de la monnaie anglaise. La "dette nationale" permanente, innovation révolutionnaire, loin de constituer le talon d'Achille de l'économie britannique, devient l'arme la plus importante dans les "*french wars*".¹³

Analysant l'insuccès du Blocus napoléonien, les historiens insistent encore sur deux points: l'importance de la contrebande et le caractère "incomplet" ou "peu sérieux" du boycott.

Mais en s'agissant de la contrebande, il faut reconnaître d'abord, comme le fait Crouzet, "que ce commerce clandestin a connu d'énormes variations, et qu'à certains moments il a été mis presque complètement en échec".¹⁴ De plus, il est besoin de

¹² Eli Filip HECKSCHER, *The Continental System: an economic interpretation*, Oxford: Clarendon Press, 1922, p. 373.

¹³ Voir sur ce point Fernand BRAUDEL, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme*, op. cit., t. 3, p. 305 et ss.

¹⁴ François CROUZET, *L'économie britannique...*, op. cit., p. 851.

remarquer que le recours à la contrebande peut impliquer une élévation des prix des produits "importés", puisqu'il implique une prime de risque. Durant le Blocus, la contrebande n'est efficace qu'en raison de la politique napoléonienne, qui interdira aussi l'importation de matières premières essentielles à l'industrie du continent, non sans imposer auparavant, pour des raisons fiscales, des lourds tarifs douaniers sur cette même importation. Il en résulte une hausse des prix des matières premières, qui enchérit les produits de l'industrie du continent même par rapport aux produits des manufactures anglaises trafiqués clandestinement. En somme, si la portée de la contrebande est indéniable, nous ne devons pas pour autant surestimer son importance.

Quant au caractère "incomplet" du Blocus, il est surtout question du commerce triangulaire des pays neutres, qui approvisionne la France en denrées coloniales et sert à écouler, vers l'Amérique et même vers l'Europe, une partie de la production de l'industrie anglaise. Ce commerce étant interrompu, la France recourt aussi à des "licences" d'importation ou d'exportation accordées d'abord par la République et plus tard par l'Empire pour le commerce direct avec l'ennemi. Ce dernier expédient révèle un autre trait mercantiliste du système: du point de vue français, exporter du blé vers l'Angleterre semble être une action patriotique.

Cependant, encore une fois, il ne faut pas surestimer ces "fuites". Car elles sont limitées dans le temps et dans l'espace. Le commerce par le moyen des neutres (Etats-Unis, Portugal) est écarté à maintes reprises. Le commerce direct avec l'ennemi est pratiqué d'une manière exceptionnelle et pour cette raison même prend-t-il un caractère plus ou moins "secret".

Si l'on recherche les causes véritables de l'échec du Blocus, au-delà des raisons strictement militaires, il faut plutôt souligner le caractère impérialiste du Système napoléonien. En principe, Napoléon aurait pu s'appuyer sur l'hégémonie française dans l'Europe continentale pour bâtir une sorte de "marché commun" ou de *Zollverein* à grande échelle. Les marchandises européennes auraient circulé librement à l'intérieur de

cet ensemble, tandis que des barrières douanières communes écarteraient la concurrence britannique. Poussée par l'union économique, l'unité politique des bourgeoisies continentales pourrait servir de contrepoids à la pression militaire anglaise dans la perspective de rouvrir l'accès au marché mondial. C'était le projet de quelques diplomates bonapartistes, à l'instar de Conquebert de Monbret.¹⁵

Pourtant, le Système n'est au fond qu'une tentative d'établir le monopole industriel et commercial français en Europe. Alors que le marché français demeure fortement protégé contre la concurrence intra-européenne, Napoléon ouvre les marchés du continent pour l'industrie et le grand commerce français, en imposant des tarifs douaniers préférentiels unilatéraux à nombre des pays assujettis par la France. "Tout ce qui, hors de France, est foyer d'industrie", comme l'écrit Bertrand de Jouvenel, "l'inquiète." Ce que veut Napoléon, c'est "réduire l'Allemagne, comme l'Italie, à la condition de l'Espagne, pays fournisseur de matières premières, client de l'industrie française".¹⁶

Outre cela, d'autres obstacles matériels empêchent la réalisation d'un tel "marché commun". L'autoblocus napoléonien et surtout le blocus maritime anglais provoquent la disette de denrées coloniales en Europe. La maîtrise anglaise des mers gêne aussi la navigation marchande côtière; dans une époque où les chemins de fer n'existent pas, le commerce continental ne peut être limité aux seules voies intérieures, car le transport routier ou fluvial est impraticable ou se fait à des coûts prohibitifs. Retardée techniquement, l'industrie française n'arrive pas à remplacer les marchandises anglaises. En même temps, les pays satellites à économie de base agraire ne trouvent plus à qui vendre leurs récoltes; pour le blé ou pour le vin, la France napoléonienne ne constitue pas un marché substitut, elle est plutôt un concurrent.

¹⁵ Sur ce sujet voir Bertrand DE JOUVENEL, *op. cit.*, p. 215 et ss., et encore Geoffrey ELLIS, *The Napoleonic Empire*, London: Macmillan, 1991, p. 98-99.

¹⁶ Bertrand DE JOUVENEL, *ibid.*, p. 266.

A tous ces obstacles s'ajoutent encore les politiques militaires et fiscales de Napoléon en Europe. Son gigantesque effort militaire exige non seulement des hommes, mais aussi d'énormes sommes d'argent qui doivent être prélevées dans les pays soumis.

Rien de surprenant donc si les résultats finals du Système sont la rébellion des bourgeois et des propriétaires terriens dans les pays "alliés", le développement de mouvements nationalistes insurrectionnels en Europe, les guerres patriotiques de libération et, finalement, l'effondrement de l'Empire. Quant au Blocus Continental, il commence à se désintégrer dès 1810, dans la mesure où la crise économique qu'il provoque en Russie oblige le régime tsariste à l'abandonner. Par la suite, la catastrophe de la Grande Armée (1812) exige des nouvelles exactions dans l'Europe "satellisée", ce qui exacerbe l'opposition aux mesures d'embargo imposées par la France. Enfin, les campagnes de la dernière "guerre de coalition" (1813-1814) empêchent tout commerce "normal" à l'intérieur du continent et permettent à l'Angleterre de revenir à ses rôles de fournisseur et d'acheteur de l'Europe.

Les historiens sont d'accord pour dire que du point de vue de la stratégie militaire l'utilisation du Blocus comme arme économique constitue un double échec. Il ne provoque pas la capitulation anglaise. Il ne parvient pas à affaiblir l'économie britannique, malgré les difficultés temporaires qu'il pose pour son développement. Bien au contraire, la supériorité de l'Angleterre, qu'elle soit mesurée du point de vue naval et commercial ou du point de vue industriel et financier, est encore plus grande en 1815 qu'en 1793.

Mais dans une perspective de moyen ou long terme, quelles sont les conséquences économiques du Blocus pour l'économie de l'Europe continentale? Sur ce sujet, les avis sont partagés.

Les partisans du libre-échange - Eli F. Hecksher, Ludwig von Mises et d'autres - affirment que le Blocus n'est qu'une politique mercantiliste dépassée pour l'époque, destinée à l'échec parce que fondée sur deux mythes: l'efficacité de l'embargo en tant

qu'arme de guerre et la possibilité du développement industriel sous un régime autarcique. Ces libre-échangistes notent que le Blocus n'est pas effectif dans le temps et dans l'espace et que même s'il l'avait été, il n'aurait pu avoir d'effets considérables sur l'industrie continentale. L'économie du continent était fondamentalement agraire, donc largement autosuffisante au plan régional ou national. En d'autres termes, la demande continentale était "inélastique". Le processus d'industrialisation axé sur la substitution aux importations anglaises, que les politiques révolutionnaire et napoléonienne favorisent en principe, ne peut comprendre ainsi que certains biens de luxe pour l'époque (sucre, coton). Il s'agit, en outre, même pour ce qui concerne ces branches, du développement d'une industrie tout à fait "artificielle", qui dépend de l'ultra-protection pour survivre et qui, par conséquent, ne pourra résister à la concurrence anglaise à partir de 1815.¹⁷

Ainsi, selon les partisans du libre-échange, le bilan économique des années de la Révolution et de l'Empire est négatif. Le protectionnisme extrême retarde le développement de l'économie continentale, puisque l'industrialisation qu'il encourage est limitée, techniquement arriérée et encore éphémère.

Mais la question peut être analysée sous un autre optique. La période 1793-1813 est une période de guerre. La guerre, civile ou internationale, impose d'importantes contraintes au développement de l'industrie du continent, parmi lesquelles la pénurie de matières premières, la manque de capitaux, l'interruption des transferts de technologie, l'inflation et la hausse des taux d'intérêt. De plus, l'autoblocus napoléonien et le blocus anglais impliquent la destruction des "industries maritimes" du continent, c'est-à-dire des secteurs de l'économie continentale fortement dépendants du commerce d'exportation et d'importation, tels que la construction navale ou la transformation de denrées coloniales (tabac, sucre, peaux). De ce point de vue, les *french wars* et le Blocus retardent indiscutablement le développement de l'industrie continentale. Ils impliquent

¹⁷ Voir, par exemple, Eli F. HECKSCHER, *The Continental...*, op. cit., p. 364-365, ou Ludwig VON MISES, *Les illusions du protectionnisme et de l'autarcie*, op. cit., p. 4.

même la "désindustrialisation" de certaines régions, à l'exemple de l'Aquitaine en France.

Pourtant, on ne peut pas oublier que le développement de certaines branches de l'industrie continentale est stimulé au cours des années 1793-1813. C'est le cas de l'industrie textile cotonnière française ou allemande (Saxe, Rhénanie), de la métallurgie en Belgique, de la production de machines pour l'industrie du coton, ou encore de l'industrie chimique en France. Les partisans du libre-échange ont beau dire qu'il s'agit d'industries "artificielles", elles constituent le noyau du processus d'industrialisation qui aura lieu dans le continent au cours de la première moitié du XIX^e siècle.

Notons, comme le fait François Crouzet, que l'Europe continentale était menacée par la "pastoralisation" au début des années 1800. De même que l'industrie artisanale de l'Inde, les manufactures du continent ne pouvaient pas faire face à la concurrence industrielle britannique. A preuve, comme le remarque Crouzet, l'effondrement des manufactures espagnole, portugaise et suédoise, lorsque celles-ci furent exposées aux conditions de commerce imposées par les britanniques. Face à l'avance de l'économie anglaise, c'est l'ultra-protectionnisme, ou plutôt l'autarcie des années 1793-1813, qui empêche très probablement une désindustrialisation généralisée dans l'Europe continentale.¹⁸

Certes, les industries "artificielles" développées grâce à la protection se révéleront vulnérables dans la période suivante, qui débute par la Restauration en France et par le Congrès de Vienne. Elles ne pourront pas se passer du protectionnisme, ce que "l'infanticide industriel" libre-échangiste de l'immédiat post 1815 confirme. Elles ne pourront pas contester l'hégémonie mondiale de l'industrie britannique. Elles dépendront plus que jamais de leurs marchés nationaux. Néanmoins, notons que ce repliement n'était pas l'objectif du Blocus Continental. Le Blocus, lui, peut être compris comme le dernier effort du continent dans sa lutte contre l'hégémonie anglaise *sur le*

¹⁸ François Crouzet, *De la supériorité...*, op. cit., p. 291.

marché mondial. Si Napoléon avait vaincu, la France serait l'usine et l'entrepôt du monde. En ce sens, c'est la défaite du Blocus et non pas le Blocus lui-même qui explique, après 1815, le repli de l'industrie continentale sur elle-même.

Par ailleurs, dans le continent, l'effondrement des "industries maritimes" ou la perte des marchés coloniaux sont des phénomènes déjà visibles au cours du XVIII^e siècle. La Grande-Bretagne ne conquiert pas sa suprématie en 1815, elle ne fait que la confirmer en 1815.

Ce qui nous pouvons dire à ce propos, c'est que le repliement de l'après 1815 fut *rendu possible* par les transformations que la Révolution française et la domination napoléonienne - le Système - imposent à l'intérieur du continent: liberté d'entreprise, abolition des douanes provinciales, unification des marchés nationaux comme dans le cas français ou prussien. Or, la constitution de ces nouvelles unités économiques est le prélude de la formation d'espaces encore plus vastes, tels que ceux créés par le *Zollverein* allemand ou l'unité italienne. Et ce sont ces espaces plus vastes, intégrés par les chemins de fer et protégés par des barrières douanières, qui permettront plus tard, à la fin du XIX^e siècle, à l'Europe continentale - incarnée non plus par la France, mais par l'Allemagne - de contester une nouvelle fois l'hégémonie mondiale de la Grande-Bretagne.

De ce point de vue, qui est celui de l'histoire de longue durée, la politique autarcique napoléonienne, loin d'écarter définitivement le continent du marché mondial, prépare en fait son retour en force dans l'arène de la concurrence internationale.

Pour confirmer ces propositions, nous pouvons quitter l'Europe un instant et examiner, brièvement, l'évolution de l'économie nord-américaine pendant la période du Blocus.

Suivant encore Crouzet, nous pouvons reconnaître que l'industrie (manufacturière) américaine n'est pas née au début des années 1800. Pourtant, les

événements de la période du blocus procurent des "énergiques stimulants" à l'industrialisation américaine.

Il est question, en premier lieu, du transfert des capitaux du commerce maritime d'exportation et d'importation vers l'industrie. Jusqu'à 1806, les américains profitent du conflit anglo-français pour pratiquer un commerce neutre triangulaire: les navires américains approvisionnent la France en denrées coloniales, traversent la Manche, échangent les marchandises ou les espèces métalliques françaises contre des produits manufacturés anglais et retournent à l'Amérique. Ce commerce est interrompu par le Blocus Continental. D'un côté, Napoléon autorise ses corsaires à saisir les marchandises de provenance anglaise; de l'autre, la marine anglaise gêne le plus possible le commerce pratiqué par les bâtiments marchands américains. La première réponse des États-Unis à ces attaques au commerce neutre est l'Acte d'Embargo de 1807 - un *autoblocus* qui interdit à tout navire américain de commercer avec l'étranger. S'ensuivront les décrets de "non-intercourse" de 1809 et de "non-importation" de 1811, et, de plus, une deuxième guerre anglo-américaine (1812-1814). Ce sont des coups mortels pour le commerce extérieur américain. C'est, en revanche, grâce aux transferts des capitaux immobilisés dans le grand commerce, le début de l'industrialisation soutenue aux États-Unis.¹⁹

Il s'agit, en deuxième lieu, de l'affirmation de la pensée protectionniste en Amérique. Ce que Alexander Hamilton proposait dès la fin du XVIII^e siècle - une politique de défense nationale fondée sur la protection des industries naissantes - est mis en pratique par un président, Thomas Jefferson, jusque-là libre-échangiste. Cette politique ne sera pas abandonnée par la suite. Comme le dit Crouzet: "une conséquence durable des guerres 'napoléoniennes' fut [...] de créer aux États-Unis, comme en France, une vigoureuse tradition de protectionnisme".²⁰

¹⁹ À ce sujet, voir François CROUZET, *ibid.*, p. 312-316, et encore Bertrand DE JOUVENEL, *op. cit.*, p. 281 et ss.

²⁰ François CROUZET, *ibid.*, p. 316.

Il est question, enfin, de l'unification du marché américain. Certes, c'est la Guerre de Sécession qui unifie plus tard le marché américain au sens large (Nord et Sud). Mais ce sont les barrières à l'importation établies entre 1807 et 1816, associées au début de l'expansion vers l'Ouest, qui transforment le territoire des Etats non esclavagistes du Nord en un espace de marché unitaire parce que tourné vers l'intérieur.

Cela dit, reconnaissons que les libre-échangistes ont raison sur un point: le Blocus napoléonien est une politique à tendance autarcique. Il n'est pas encore une politique autarcique complète, mais il annonce les politiques de fermeture du XX^e siècle. Il est le produit d'une situation classique: l'Etat révolutionnaire qui se heurte à la puissance dominante dans un cadre de crise d'hégémonie mondiale, qui est obligé de survivre en se repliant sur soi-même, mais qui se lance ensuite à "l'autarcie d'expansion". Il anticipe quelques-uns des fondements des politiques d'isolement pratiquées à partir des années 1930.

Les propositions napoléoniennes au sujet du contrôle étatique du commerce extérieur français vont au-delà de la simple protection douanière ou de la récupération de l'idéal mercantiliste d'une balance de commerce équilibrée bilatéralement. Ainsi, par exemple, pour régler le commerce franco-russe, l'Empereur propose en 1808 d'éliminer le problème du change au moyen d'un système de compensation qui anticipe le clearing autarcique des années 1930.²¹

Mais ce qui révèle pleinement le caractère autarcique de la politique napoléonienne est son soutien à la production de biens de remplacement et même d'ersatz au sens strict. C'est le cas bien connu de l'effort pour remplacer le sucre colonial par le sucre obtenu à partir de la betterave ou du raisin. Ce sont les cas mieux réussis du remplacement des soudes naturelles par des soudes fabriquées à partir du sel marin, ou de la substitution des huiles d'olive et de baleine par l'huile de colza. C'est encore le cas des propositions de fonctionnaires bonapartistes au sujet du remplacement du coton par des

²¹ Voir Bertrand DE JOUVENEL, *op. cit.*, p. 271-274.

fibres indigènes (lin, chanvre) et des colorants importés (indigo, cochenille) par des produits nationaux extraits de la garance, du kermès ou du pastel. Certes, une grande partie de ces tentatives ne dépasseront pas l'échelle de la production en laboratoire. Cependant, aussi bien celles qui réussissent, que celles qui échouent, sont associées à deux des innovations majeures de l'économie de l'époque, toutes les deux à vocation "substitutive", qui sont le développement des cultures industrielles et le progrès de l'industrie chimique.²²

02.2. Les *french wars* et les réactions contre le libre-échange

Suivant François Crouzet, nous avons observé qu'une des conséquences des guerres napoléoniennes fut de créer en Europe continentale et aux Etats-Unis un solide mouvement protectionniste. Du point de vue de l'histoire concrète, ce mouvement se développe en tant que réaction contre la suprématie industrielle britannique. Du point de vue de l'histoire des idées économiques, il s'affirme encore comme une contestation du discours libre-échangiste de l'Ecole de Smith, de Say et de Ricardo.

Toute une génération de théoriciens de l'économie, souvent peu connus, relie le discours mercantiliste à celui de la réaction contre le libre-échange qui se produit à partir des *french wars*. En France: François Louis Auguste Ferrier, Charles Ganilh, Charles Dupin, Chaptal et d'autres; aux Etats-Unis: Alexander Hamilton, Thomas Cooper, Daniel Raymond, Henry Clay, Mathew et Henry Carey; en Allemagne: Friedrich List. Notons que cette génération est plus ou moins contemporaine de la période que nous avons analysé dans la section précédente. Ainsi, par exemple, Ferrier et Ganilh furent des économistes de l'Empire napoléonien, Clay, lui, fut un défenseur de

²² Consulter sur ce point, Bertrand DE JOUVENEL, *ibid.*, p. 326-327, et encore Louis BERGERON, *Nouvelle histoire de la France contemporaine*, t. 4, *L'épisode napoléonien - aspects intérieurs 1799-1815*, Paris: Seuil, 1972, p. 182-188 et 203-205.

la guerre entre les Etats-Unis et l'Angleterre. Il s'agit d'une génération profondément marquée par les événements de 1793-1813.

Mais s'agit-il d'un "retour" au mercantilisme? C'est la thèse de l'Ecole libérale. Pour les libéraux, la deuxième moitié du XVIII^e siècle apparaît comme la période d'une transition *avortée*. Le traité anglo-français de 1786 aurait pu marquer la victoire des idées physiocrates et libérales en matière de commerce international, mais les *french wars* feront de l'intervalle entre la fin du XVIII^e siècle et le début du XIX^e une période qui signalera, malheureusement, le "retour" aux conceptions mercantilistes.

Pour ce qui concerne les rapports entre la tradition mercantiliste et le protectionnisme post 1815, nous pensons cependant qu'il est préférable de parler de continuité et de dépassement.

Continuité certainement, parce que nous retrouvons dans le discours protectionniste du début du XIX^e siècle des arguments qui furent d'abord présentés par les contemporains de Colbert ou de Montchrétien. La notion de protection à l'industrie "naissante" est une invention mercantiliste. De même, les justifications du protectionnisme fondées sur les arguments de la défense nationale ou du plein emploi sont, également, d'origine mercantiliste.²³

Mais il est question aussi de dépassement. Car le discours protectionniste du début du XIX^e siècle, par opposition à celui des mercantilistes, tend à soutenir l'idée d'une protection *temporaire*, destinée à préparer le passage des nations retardataires au libre-échange. La plupart des protectionnistes du début du XIX^e siècle ne s'opposent pas à l'idée d'une Division Internationale du Travail. Ce qu'ils reprochent à l'Ecole anglaise est d'abord son "hypothèse cosmopolite", puis sa défense "opportuniste" d'une DIT figée au profit de l'Angleterre. Pour eux, l'Ecole anglaise oublie qu'entre les individus et le marché mondial il y a l'Etat national, espace d'identité sociale et économique. Pour eux,

²³ Voir sur ce point Joseph A. SCHUMPETER, *Histoire de l'analyse économique*, op. cit., t. 1, p. 480-481.

la spécialisation internationale proposée par Ricardo n'est qu'un piège tendu à la bonne foi.

Il est vrai que certains de ces partisans de la nouvelle protection industrielle ne se libèrent que partiellement des conceptions mercantilistes. Certains resteront attachés à l'idée d'un "système de prohibition", plutôt qu'à celle d'un "système protecteur" au sens listéen. Rien d'étonnant en cela, dans la mesure où l'époque est de transition entre la protection mercantiliste et le nouveau protectionnisme. D'autres, par contre, comme nous le venons de dire, vont au-delà du discours mercantiliste pour rejoindre, à leur propre manière, le libre-échangeisme.

Mais la réaction contre l'hégémonie de l'industrie anglaise et du discours libéral comprend aussi un autre courant, à savoir celui des partisans de l'ultra-protection *permanente*, c'est-à-dire de l'autarcie au sens strict. Dans ce cas, comme nous le verrons ensuite, l'on ne peut parler ni de continuité ni de dépassement par rapport au mercantilisme. C'est en Allemagne, avec la parution de *l'Etat commercial fermé* de Fichte, que ce courant naîtra. Ou, plutôt, réapparaîtra.

02.3. Fichte et l'Etat commercial fermé

Nous examinerons par la suite les idées de Johann Gottlieb Fichte à l'égard de l'autarcie. Elles furent exposées dans son essai *Der Geschlossene Handelsstaat (L'Etat commercial fermé)*, publié en 1800.

Au cours de la première moitié du XX^e siècle, deux thèses développées par Fichte inspirent un nombre important d'économistes et de politiciens attachés à l'ultra-nationalisme économique. Il s'agit, en premier lieu, de la défense systématique de l'autarcie *nationale* en tant que modèle pour le développement économique. Il est question, en second lieu, de l'association de l'idée d'autarcie nationale à la théorie des "frontières naturelles", qui est à l'origine des conceptions pangermanistes et nazi-fascistes de l'"espace vital".

Analyser les thèses autarciques de Fichte implique, tout d'abord, comprendre son espace et son temps. Fichte vécut entre 1762 et 1814. La deuxième moitié de sa vie correspond donc à la période historique située entre la Révolution Française et la confirmation de l'hégémonie britannique sur la planète. Fils d'un petit artisan de village, protégé d'un aristocrate, il profita d'une éducation raffinée et devint philosophe-économiste à la façon de Smith. Son activité littéraire et philosophique fut cependant réalisée entre Iéna et Berlin et non entre Glasgow et Londres. Son horizon immédiat fut par conséquent l'Allemagne de la fin du XVIII^e et du début du XIX^e siècle, qui était alors une nation morcelée et économiquement arriérée.²⁴

Cosmopolite influencé par les idées d'Emmanuel Kant et par l'internationalisme issu de la Révolution de 1789, il se fit nationaliste radical à cause de l'impérialisme français. En 1807, il publia ses *Discours à la nation allemande*, "bible" du

²⁴ Pour ce qui concerne la biographie de Fichte, voir: Xavier LEON, *Fichte et son temps*, op. cit..

nationalisme allemand jusqu'à l'époque de List. Dans les *Discours*, il revint aux thèses défendues dans *l'Etat commercial fermé*:

"Il y a dix ans de cela, avant qu'on ait pu prévoir les événements actuels, on avait donné aux allemands le conseil de se rendre indépendants du commerce international et de former un Etat commercial clos. [...] Sachons enfin comprendre que toutes ces théories étourdissantes sur le commerce international et la fabrication mondiale conviennent bien aux étrangers et lui servent justement d'armes pour nous combattre de tout temps, mais qu'elles ne peuvent trouver aucune application chez les allemands, tandis que l'autonomie, l'indépendance commerciale et l'union intérieure constituent le [second] moyen de salut pour l'Allemagne et par conséquent pour l'Europe."²⁵

Ferdinand Lassalle, Friedrich Engels et Jean Jaurès, virent en Fichte un des fondateurs du socialisme: il condamna le capitalisme naissant et proposa de le remplacer pour une économie planifiée, où l'Etat serait le garant de l'égalité dans les rapports sociaux.

Mais du point de vue des "nationaux-révolutionnaires" allemands des années 1920-1930 - les frères Strasser, Feder ou Ferdinand Fried - Fichte fut, sans doute, le grand précurseur des conceptions autarciques du national-socialisme. En fait, l'économie dirigée fichtéenne suppose la prohibition douanière, la production de "succédanés", la monnaie nationale inconvertible et encore la conquête d'un territoire minimal nécessaire à l'autosuffisance économique.²⁶

Fichte fut-il précurseur du socialisme ou du nazisme? C'est une fausse question, au moins du point de vue de notre thèse. Ce qui est important pour nous, c'est de

²⁵ Johann Gottlieb FICHTE, *Discours à la nation allemande*, Paris: Editions Aubier Montaigne, 1981, p. 247. Il s'agit, d'après Fichte, d'un deuxième "moyen de salut": le premier est l'affirmation de la langue allemande, en tant que condition préalable pour une éducation nationale "nouvelle".

²⁶ Pour ce qui est de l'influence de Fichte sur certains des auteurs national-socialistes allemands, voir Daniel GUERIN, *Sur le Fascisme II - fascisme et grand capital*, nouv. éd., Paris: Maspero, 1983, p. 86-87.

reconnaître en Fichte le premier théoricien de l'autarcisme contemporain. Son ultra-nationalisme économique fait de lui l'ancêtre *commun* des théories autarciques fascistes et staliniennes.

Dans ce sens, la constitution que Fichte proposa pour son Etat commercialement fermé est, de fait, comme le dit Maurice Baslé, "[...] malheureusement prémonitoire des excès autarciques commis [...] en Europe Centrale ou de l'Est."²⁷

02.3.1. Les fondements de la conception fichtéenne

Le Fichte qui écrit *Considérations destinées à rectifier les jugements du public sur la révolution française* (1793) ou *Fondement du Droit naturel* (1796) semble considérer l'Etat comme une institution facultative et contingente destinée à disparaître. Au sujet du *contrat social*, en tant que fondement de l'existence sociale et de la paix civile, il adopte un point de vue qui rappelle Rousseau, dans la mesure où il combine le soutien à la liberté individuelle et la méfiance à l'égard de l'intervention étatique.

Mais le Fichte de *l'Etat commercial fermé* devient le théoricien d'un contrat social réglé par l'Etat.

Cela veut dire, premièrement, qu'il ne croit plus à l'autorégulation de la société à la façon des penseurs libéraux. A partir de 1800, sous l'influence de certains conventionnels français de la période de la Terreur et, très probablement, de Babeuf, il pense que les rapports sociaux exigent une régulation extérieure, politique, qui doit être opérée par l'Etat et qui doit s'affirmer, concrètement, selon lui, par une planification à la fois totale et centralisée.

²⁷ Maurice BASLÉ, *Quelques économistes allemands: de "l'Etat commercial fermé" (1800) à "l'économie sociale de marché" (1950-1990)*, La Garenne-Colombes: Editions de l'Espace Européen, 1991, p. 14 (souligné par Baslé).

Cela signifie, deuxièmement, que Fichte, comme d'ailleurs la plupart des théoriciens du contrat, va soutenir une conception "mercantiliste" ou, plutôt, "hobbesienne" des relations internationales. Cette conception est celle qui décrit les rapports internationaux comme un état de guerre permanente. Rappelons au passage que cette vision découle d'une limitation théorique imposée par la logique du contrat elle-même. En effet, si le contrat social, en tant que pacte d'association (dans l'Etat) ou de soumission (à l'Etat) peut expliquer la paix civile à l'intérieur d'une nation, il ne peut pas être le fondement d'une paix entre les nations - sauf si l'on admet une association universelle ou un Etat mondial. C'est pourquoi, comme le dit justement Pierre Rosanvallon:

"[...] si les théories du contrat social fondent le principe de la paix civile, elles ne permettent pas de traiter la question de la paix et de la guerre entre les nations. Si le contrat social pense la société comme un jeu à somme non-nulle (tout le monde 'gagne' en termes de sécurité et de paix civile), les rapports entre les nations continuent à être compris comme un jeu à somme nulle (on ne peut gagner que ce que les autres perdent)."²⁸

Nous savons que le fondement de cette vision "mercantiliste" ou "hobbesienne" des relations internationales est l'ignorance des notions de croissance économique, d'accumulation et de développement des forces productives à l'échelle mondiale. En supposant que les ressources du monde sont statiques, les mercantilistes croient que le commerce mondial est un jeu à somme nulle. D'où la conclusion que nous venons de signaler: les rapports économiques entre les nations sont de rapports antagoniques, qui se sont fondés sur la guerre commerciale, car un Etat ne peut s'enrichir qu'au détriment d'un autre.²⁹

²⁸ Pierre ROSANVALLON, *Le libéralisme économique*, op. cit., p. III.

²⁹ Sur cette question, voir Alain SAMUELSON, *Les grands courants de la pensée économique*, op. cit., p. 27-28.

Nous savons aussi que la réponse mercantiliste à ce problème concret de leur temps - l'antagonisme dans les relations internationales - est positive: si le commerce est semblable à la guerre, il faut combattre pour la conquête commerciale du monde.

Pour Fichte, en revanche, la solution est tout à fait différente. Il admet que le commerce international implique la guerre, mais sa proposition est d'abandonner le "jeu". Il suppose que ce "jeu" est à somme nulle, du moins en ce qui concerne les rapports entre l'Europe et le reste du monde: il anticipe à sa propre manière le concept d'"échange inégal". Pourtant, il défend la fin du commerce extérieur. Mais pourquoi milite-t-il en faveur de la fermeture commerciale de l'Etat, malgré son attachement à certaines des thèses mercantilistes?

Henri Denis remarque que nous ne pouvons pas oublier que Fichte est avant tout un nationaliste allemand du début du XIX^e siècle. S'il critique à la fois le protectionnisme mercantiliste et le libéralisme, c'est parce qu'il craint le sort de la nation allemande face à l'hégémonie des trois grandes puissances de son époque.

"... il faut rappeler que Fichte appartient à une nation qui, à cette époque, fait figure de nation sous-développée par rapport à certaines des nations voisines: la Grande-Bretagne, la France, les Pays-Bas. Fichte adopte, à tort bien souvent, certaines thèses mercantilistes. Il identifie notamment l'enrichissement d'un pays avec l'entrée de la monnaie dans ce pays. Mais comme il appartient à une nation pauvre, les conclusions qu'il tire des thèses mercantilistes sont très différentes de celles des auteurs anglais ou français. Il nous décrit, en effet, la paupérisation progressive de la nation allemande qui est le corollaire de l'enrichissement d'autres nations."³⁰

³⁰ Henri DENIS, *Histoire de la pensée économique*, op. cit., p. 268. Disons en passant que l'observation de Denis à propos du mercantilisme "bullioniste" de Fichte peut être contesté. Comme le remarque Xavier Léon, Fichte dénonce "[...] les méfaits du mercantilisme qui considérait la quantité accumulée de métal précieux comme la richesse même du pays" (Xavier LEON, op. cit., t. II, p. 85). Michael A. Heilperin est aussi du même avis: "en traitant de l'argent et des marchandises, Fichte se tient fort loin des mercantilistes. Il considère que la richesse consiste en matières premières, en vivres et en objets manufacturés, non en argent. Il ne croit pas que l'instrument monétaire doit nécessairement avoir, dans une économie isolée, une valeur intrinsèque" (M. A. HEILPERIN, *Le nationalisme économique*, Paris: Payot, 1963, p. 92).

Il est indiscutable que la pensée de Fichte est conditionnée par son attitude face à la réalité allemande de son époque. Comme Platon ou Thomas More, il proteste contre les rapports marchands qui détruisent les anciens équilibres économiques et contre la concentration de la propriété foncière qui engendre d'injustices sociales. Son "socialisme" est, en conséquence, une réplique au progrès du capitalisme naissant et, en même temps, une critique à certaines particularités de l'ordre féodal qui survivent dans l'Allemagne du début du XIX^e siècle.

En outre, le but essentiel de la théorie autarcique de Fichte est aussi bien le bien-être du peuple germanique que la puissance de la nation allemande - il est déjà un nationaliste allemand, même si son apologie de l'autarcie est adressée au gouvernement de la Prusse. Il n'est donc nullement étonnant qu'il soit en opposition au mercantilisme des grandes puissances, qui, à son époque, est en train de devenir "impérialisme".

Tout cela n'empêche que la *logique* de la démarche fichtéenne détermine la nécessité de l'autarcie. Fichte fut le premier à reconnaître les rapports de l'autarcie et de la planification impérative. C'est pourquoi nous devons examiner les fondements philosophiques de la doctrine fichtéenne, qui est à la fois "socialiste" et autarcique.

Le point de départ de la théorie de Fichte est le concept de "droit originaire" de l'individu, c'est-à-dire le droit de l'homme à l'existence. De ce droit primitif découle d'abord le droit individuel à l'intégrité de son propre corps et le droit à une activité de subsistance. En plus de cela, le droit originaire implique la nécessité de l'égalitarisme économique: c'est la répartition de la propriété qui peut assurer à tous les citoyens les moyens de subsister.

Le droit originaire exige donc le droit à la propriété. Mais Fichte a une conception particulière de ce dernier. Le droit à la propriété est pour lui le droit exclusif à l'action dans une sphère d'action déterminée; il n'est pas le droit à des choses. "Un droit de

propriété sur l'objet de l'action libre", dit-il, "ne fait que découler du droit exclusif à l'action libre, et il en est déduit."³¹

En d'autres termes: il s'agit d'assurer à chaque individu le droit à une certaine activité de production; ensuite, d'assurer à chacun le droit à la production de son travail, ce qui le permet de vivre.

Ici, il est question d'une conception dérivée des idées de John Locke (1632-1704). Pour Locke, en effet, la terre et les "créatures inférieures" sont des dons offerts par Dieu à tous les hommes et tout homme garde la propriété de sa propre personne; mais dans la mesure où un homme incorpore du travail à la matière première, il la transforme et il se l'approprie, en établissant sur cet objet nouveau un droit personnel. En un mot, la propriété est une extension de l'individu, puisqu'elle est le produit du travail individuel.

Or, cette conception peut être définie comme précapitaliste. De fait, elle correspond au point de vue du paysannat ou des artisans. Elle ignore le capital et le travail salarié. Elle ne considère que la petite production (ou le petit commerce) indépendante.

Pour confirmer cette interprétation, il suffit d'examiner ce que Fichte dit au sujet de la propriété foncière:

"A mon sens, l'erreur fondamentale de toutes les théories de la propriété opposées à la mienne, [...] c'est de poser la propriété première et originaire dans la possession exclusive d'une chose.

"En opposition à cette théorie, la mienne situe la propriété première et originelle, fondement de toutes les autres, dans un droit exclusif à une activité libre et déterminée. [...] De cet ordre est le droit exclusif du laboureur à cultiver ses céréales sur tel champ donné; ce droit-là ne détruit pas le moins du monde le droit d'un autre à faire paître ses bêtes de la fin des moissons jusqu'aux semailles, sur ce même champ, ni même le droit de l'État à creuser des mines sous la surface du sol.

"La propriété du sol n'existe simplement pas dans notre théorie [...]. La terre appartient à Dieu, l'homme ne disposant que de la possibilité de la cultiver adéquatement et d'en user."³²

³¹ Johann Gottlieb FICHTE, *L'Etat commercial fermé*, op. cit., p. 72.

Mais ajoutons encore à cela une remarque importante de Xavier Léon: pour Fichte, "l'individu n'existe qu'en fonction de la société dont il fait partie intégrante". Ce qui signifie que le droit à la propriété - dans le sens fichtéen - doit être subordonné aux intérêts de la communauté.³²

Nous pouvons avancer en disant que dans la conception de Fichte, la propriété (le droit à une activité libre et déterminée) suppose un *contrat social* qu'assure à l'individu le droit à l'exclusivité (le monopole) d'une activité. Le *contrat* est donc le point de départ de la division sociale du travail (DST). Mais il n'est que la forme abstraite, théorique, d'institution et de régulation de la DST. Car les agents concrets d'institution et de régulation de cette division du travail sont l'Etat et les corporations.

L'Etat et les corporations - qui sont d'ailleurs des inventions précapitalistes - doivent assurer, selon Fichte, le droit à "l'action exclusive". Cela veut dire, tout d'abord, qu'il est nécessaire que ces institutions puissent garantir aux trois corps fondamentaux de la société (paysans, artisans et marchands) les monopoles de leurs activités économiques respectives (agriculture, artisanat et commerce).³⁴ En suite, il faut que l'Etat et les corporations assurent, à l'intérieur de ces trois corps principaux, les monopoles des métiers spécifiques qui correspondent à chaque branche ou secteur de l'économie.

Cette forme de "propriété", qui est soutenue par l'Etat et par les associations de producteurs, implique la permanence d'une structure de production de base artisanale-paysanne. Elle conduit donc à une DST stagnante, compatible avec une économie nationale de travailleurs indépendants, où la technologie est préindustrielle.

³² Johann Gottlieb FICHTE, *ibid.*, p. 108-109 (souligné par Fichte).

³³ Xavier LEON, *op. cit.*, p. 83.

³⁴ Fichte utilise le terme "producteurs" pour dénommer les agriculteurs, c'est-à-dire les fermiers ou les paysans. Comme le note Xavier Léon, il s'agit d'un terme d'inspiration physiocrate. Voir X. LEON, *ibid.*, p. 83.

Rien d'étonnant. Parmi les fondements du modèle de Fichte on trouve deux sources importantes. D'une part, la réalité de sa propre Allemagne, nation non développée, qui n'est plus féodale en 1800, mais qui n'est pas non plus un pays industrialisé à cette époque. D'autre part, le discours jacobin et même babouviste de défense des travailleurs indépendants face au grand capital.³⁵

Retournons au sujet. Selon Fichte, c'est le développement de la DST artisanale-paysanne, à l'échelle de l'Etat-nation, qui rend *possible* l'autarcie. Il n'est pas partisan de la cité autarcique platonicienne ou des communes autosuffisantes du socialisme associationniste. Pour lui, l'autarcie exige non seulement l'Etat-nation, mais encore l'Etat de dimension idéale (nous y reviendrons).

Il n'empêche que la façon de penser de Fichte est rétrograde. Il nie la division internationale du travail et adopte un point de vue qui est en opposition à son propre temps (le début de la révolution industrielle). Il croit au progrès technique, mais ne voit pas que le développement de la DST, de la même manière que le développement de la productivité du travail, supposent la destruction de la petite production indépendante et son remplacement par la grande industrie. Comme le fait remarquer Pierre Rosanvallon:

"Les propositions de Fichte sont [...] contradictoires avec le principe du développement historique de la société civile. Toute sa théorie du 'droit exclusif à une activité libre et déterminée', comme renouvellement de la conception du droit de propriété, revient en effet à découper les activités économiques et sociales en autant de petits monopoles qu'il y a d'individus. Une telle formule, au demeurant originale,

³⁵ Il est vrai que cette interprétation qui relie Fichte aux révolutionnaires français des années 1790 donna lieu à une controverse. Pour certains des critiques de la pensée de Fichte, le philosophe allemand ignore aussi bien le discours jacobin que la Conspiration des Egaux de Babeuf - voir, par exemple, Daniel SCHULTHESS, "Introduction à l'*Etat commercial fermé* de Fichte", dans FICHTE, *L'Etat...*, op. cit., p. 40 et note 17 du § 8. Pourtant, après Xavier Léon, nombre d'historiens de la pensée politique et économique insistent sur les similitudes entre le discours babouviste et celui de Fichte.

signifie en effet la suppression de tout progrès, puisque la division du travail ne peut plus exercer ses bienfaits."³⁶

Comme nous l'avons déjà affirmé, l'économie de travailleurs indépendants proposée par Fichte n'est pas autorégulée. La tâche de régler la DST revient surtout à l'Etat, qui l'accomplit au moyen de la planification, c'est-à-dire par l'aménagement imposé de la force de travail (n'oublions pas que la technologie de cette économie demeure préindustrielle et "intensive en travail"). Et c'est à cause de cela que l'autarcie fichtéenne devient *nécessaire*.

Les agriculteurs, les artisans et les commerçants étrangers, ne peuvent pas s'associer au *contrat*, puisqu'il n'est valable que pour les citoyens: les étrangers sont en dehors de la juridiction de l'Etat. Ils ne sont donc pas assujettis à la régulation étatique, c'est-à-dire à la planification de l'économie. L'influence des étrangers est incontrôlable, comme l'affirme Fichte lui-même. Leur présence détruit le *contrat* et empêche la préservation de la DST établie antérieurement, qui est fondée sur les monopoles des producteurs nationaux organisés en corporations.

En somme, la présence de producteurs ou de commerçants étrangers supprime le droit à une activité exclusive déterminée et fait disparaître l'égalité économique. Ce qui veut dire que le droit originaire à l'existence ne peut plus être assuré. En raison de cela, d'après Fichte, l'Etat qui souhaite le bien-être de ses citoyens doit éliminer la concurrence étrangère. L'"Etat de raison" doit être un Etat autarcique.

Ou comme le résume Michael A. Heilperin:

"L'Etat peut contrôler la vie économique à l'intérieur du pays, mais pas en dehors de ses frontières; le commerce extérieur introduit dans l'économie des incertitudes qui viennent déranger les plans. Il faut, en conséquence, choisir entre une organisation 'rationnelle' de l'économie nationale par l'Etat, et le commerce extérieur. Fichte choisit la première..."³⁷

³⁶ Pierre ROSANVALLON, *op. cit.*, p. 175.

³⁷ Michael A. HEILPERIN, *op. cit.*, p. 91.

Mais pourquoi les propositions de Fichte sont-elles limitées à un cadre national? Pourquoi n'imagine-t-il pas une économie dirigée à l'échelle internationale? Ces questions furent déjà posées par Daniel Schulthess dans son introduction à la dernière édition en français de *L'Etat commercial fermé*.³⁸

Schulthess ignore apparemment la réponse présentée dans les années 1920 par Xavier Léon et par Jerzy Nowak.³⁹ Cette réponse nous semble tout à fait juste.

Les deux auteurs remarquent que, selon Fichte, les peuples *chrétiens* de l'Europe constituaient une seule nation pendant le Moyen Age. Cela veut dire qu'ils avaient une économie sans frontières, où était pratiqué un commerce libre et communautaire. Rappelons en passant que cette interprétation était, à l'époque de Fichte, courante. Nous pouvons la trouver, par exemple, dans l'essai très connu de Saint Simon, *De la réorganisation de la société européenne*, qui fut écrit en 1814.⁴⁰

Toutefois et encore selon Fichte, l'apparition des Etats territoriaux modernes aurait entraîné la fragmentation politique de l'Europe et, par conséquent, l'émergence des économies nationales. Ce qui veut dire: l'autonomie politique des peuples européens aurait poussé ces peuples vers leur indépendance économique. C'est pourquoi, d'après Fichte, le commerce international pratiqué en 1800 n'était au fond qu'un anachronisme.

En effet, le philosophe allemand croit, au début du XIX^e siècle, que le commerce international existait encore à cause de la permanence d'inégalités technologiques parmi les nations. Il pense, alors, qu'à mesure que le progrès industriel se développe et se répand, ce commerce doit décliner, puisque les économies nationales marchent vers l'autosuffisance. Fichte, lui, se veut progressiste parce qu'il pense anticiper l'accord entre

³⁸ Voir Daniel SCHULTHESS, "Introduction...", dans FICHTE, *L'Etat...*, op. cit., p. 30.

³⁹ L'oeuvre de Xavier Léon, *Fichte et son temps*, fut publiée entre 1922 et 1927. La thèse de Doctorat de Nowak, dont le sujet était l'autarcie, fut soutenue en 1924 (voir la section 01.3 dans cette partie de notre thèse).

⁴⁰ La dernière édition française de cet essai peut être trouvée dans Jean-Pierre FAYE (org.), *L'Europe une - les philosophes et l'Europe*, op. cit..

le progrès politique (la formation des Etats territoriaux) et ce qu'il prend pour le développement économique (l'autarcie). En raison de cela, écrit-il:

"Toutes les dispositions permettant le contact immédiat d'un citoyen avec un citoyen d'un autre Etat, voire présumant un tel contact, les prennent tous deux, fondamentalement, en tant que citoyens d'un Etat unique, et sont les résultats et les reliquats d'une constitution révolue de longue date, des parties d'un monde disparu qui ne s'adaptent pas au nôtre. Ces systèmes exigeant la liberté du commerce, ces prétentions à vouloir tenir marché et acheter au travers du monde entier nous ont été transmis par le mode de pensées de nos aïeux, auxquels ils convenaient; nous les avons acceptés sans examen, nous nous y sommes accoutumés, et il n'est point dépourvu de difficulté d'en mettre d'autres à leur place."⁴¹

Cette thèse est certainement discutable. Si le cosmopolitisme chrétien du Moyen Age facilite le grand commerce (par rapport aux barrières mercantilistes), il est nécessaire d'admettre que la féodalité impose avant tout l'autarcie seigneuriale ou régionale. Au haut Moyen Age, c'est-à-dire au moment de l'apogée des Etats pontificaux, cette réalité autarcique est encore plus nette, car, comme l'affirme Pierre Dockès, en citant Marguerite Boulet,

"[...] la profonde décadence des villes et du commerce [transforme] le grand domaine en une unité autarcique. Le seigneur ne pouvant se procurer dans les villes ni les instruments nécessaires à la culture de ses terres, ni de quoi vêtir sa famille et ses serfs, doit les fabriquer chez lui."⁴²

Et il faut ajouter à cela, comme le fait encore Dockès, la remarque suivante:

"Les crises du XIV^e siècle vont accroître [la] division du travail entre les villes et les campagnes, de nombreux artisans ruraux devant se réfugier dans les cités. Mais le commerce entre les régions resta faible. Si le grand domaine ne vit plus en vase

⁴¹ Johann Gottlieb FICHTE, *L'Etat...*, op. cit., p. 121.

⁴² Marguerite BOULET, *Le commerce médiéval européen*, dans LACOUR-GAYET, *L'histoire du commerce*, t. II, p. 210, Paris: 1951, cité par Pierre DOCKES, *L'Espace...*, op. cit., p. 58.

clos, on peut parler encore d'une autarcie régionale, exception faite pour les produits de très grande valeur."⁴³

S'il est vrai que l'apparition des Etats territoriaux et, en conséquence, l'essor du protectionnisme mercantiliste, créèrent des nouveaux obstacles pour le grand commerce, il est évident, en même temps, que l'évolution de l'Europe se faisait alors de l'autarcie vers l'interdépendance économique des régions et nations. La révolution industrielle européenne, elle-même, ne peut démarrer qu'à partir de cette "révolution commerciale". Fichte a donc tort.

En dépit de cela, le raisonnement fichtéen selon lequel l'extension de la révolution industrielle aux nations retardataires impliquerait une plus grande autonomie économique des Etats - en raison d'un processus généralisé de "substitution d'importations" - fut adoptée par plusieurs économistes non libéraux. Nous le retrouverons, par exemple, dans les thèses ultra-protectionnistes de Patten, aux Etats-Unis, à la fin du XIX^e siècle, ou encore dans la théorie autarcique de Fried, en Allemagne, à l'époque nazie. Mais nous laisserons l'examen de l'influence fichtéenne sur cette pensée autarcique pour les sections suivantes.

02.3.2. L'Etat commercial fermé: éléments fondamentaux

Il y a trois éléments essentiels dans l'économie nationale, autarcique et égalitaire, proposée par Fichte. Ils sont: la planification impérative, le monopole étatique du commerce extérieur résiduel et l'inconvertibilité de la monnaie nationale.

La planification comprend la production et la distribution des biens. Son fondement, comme nous l'avons déjà dit, est l'attribution à l'Etat du droit à déplacer et replacer des travailleurs dans les divers secteurs de l'économie et dans les diverses régions du

⁴³ Pierre DOCKES, *ibid.*, p. 59.

pays. Ce déplacement de la main-d'oeuvre se fait, bien entendu, selon les "besoins sociaux".

L'Etat contrôle l'offre de marchandises, assure les débouchés pour la production et fixe encore les prix des biens. La fixation des prix est faite selon une échelle subjective de valeurs d'usage, dont l'étalon est le prix du blé.

Comme nous l'avons aussi affirmé, cette planification exige la sujétion de tous les agents économiques à l'Etat. Le plan rend nécessaire l'exclusion de tous les agents étrangers.

Bien que l'objectif de l'Etat soit l'autarcie complète et achevée, Fichte reconnaît un cas - un seul - où le commerce avec l'étranger peut subsister. Il s'agit des échanges fondés sur des avantages absolus, qui dépendent des aptitudes *naturelles* de chaque pays.⁴⁴ Dans ce cas, le monopole étatique s'impose:

"Si l'Etat a besoin d'échanges avec l'étranger, c'est le gouvernement seul qui les prendra en charge, tout comme il mène la guerre seul, conclut la paix ou les alliances seul. [...] dans l'Etat de raison, il n'est pas permis au particulier de commercer directement avec un citoyen étranger."⁴⁵

Etant donné que le rôle de la monnaie de circulation universelle est nié par Fichte, nous pouvons demander quel est le mode de règlement des soldes de la balance commerciale dans son projet. La réponse avancée par le philosophe est prévisible: il anticipe les systèmes de *clearing* bilatéral fondés sur des accords de troc, à l'instar de ceux qui sont proposés par les économistes défenseurs de l'autarcie au XX^e siècle.

"Un contrat commercial pourrait être conclu entre tels Etats, destinés par la Nature elle-même à un commerce de troc durable, selon lequel le premier produirait à perpétuité telle quantité déterminée de vin pour le second, qui cultiverait telle autre quantité déterminée de blé pour le premier. Il ne faudrait pas là songer à un quel-

⁴⁴ Le point de vue fichtéen est ainsi plus limité que celui de son contemporain Adam Smith; ce dernier admet aussi l'existence des aptitudes acquises.

⁴⁵ Johann Gottlieb FICHTE, *L'Etat...*, op. cit., p. 89.

conque profit, mais à l'absolue égalité de la valeur; par conséquent, ce commerce, pris en charge par les gouvernements, et aucunement par les individus, n'exigerait pas de monnaie, mais une simple comptabilité."⁴⁶

Pour assurer le monopole du commerce extérieur, l'Etat doit s'emparer de toute la monnaie de circulation universelle, ce qui veut dire, à l'époque de Fichte, de toute la monnaie en or ou argent, ou convertible en or ou argent. Pour les échanges à l'intérieur de l'économie nationale, le philosophe propose l'introduction d'une monnaie de cours forcé. Cette monnaie est un *signe* monétaire qui n'est reconnu qu'à l'intérieur de l'économie fermée.

"Un Etat commercial fermé, dont le citoyen n'a pas de contact immédiat avec l'étranger, peut transformer en monnaie ce qu'il veut, pour autant qu'il déclare ne vouloir se faire payer que par le moyen de cette monnaie, à l'exclusion de toute autre. Car ce qui importe à celui qui dispose de monnaie, c'est qu'il puisse l'échanger avec un partenaire qui l'accepte de sa main, à la même valeur que celle à laquelle il l'a obtenue. Le citoyen d'un Etat commercial fermé ne peut ainsi l'échanger qu'avec un citoyen du même Etat, à l'exclusion complète de tout autre homme. Tous les citoyens de l'Etat sont contraints de se procurer la monnaie avec laquelle le plus grand créancier peut être payé. Il s'agit bien sûr de l'Etat, auquel chacun, immédiatement ou médiatement, doit verser des impôts, et qui encaisse de cette manière infiniment plus qu'une quelconque personne ou maison de commerce dans le pays. Ainsi naîtrait une *monnaie nationale*, à propos de laquelle on n'aura même pas à ce demander si elle sera admise à l'étranger ou non; car pour un Etat commercial fermé, l'étranger pourrait tout aussi bien ne pas exister."⁴⁷

Cette politique économique semble inspirée directement des événements qui se produisent en France à partir de 1789. Non seulement la politique fichtéenne par rapport aux prix rappelle celle du "maximum" proposée par les sans-culottes à l'époque de la Convention, mais aussi sa suggestion d'une monnaie-signe nationale paraît reproduire le modèle de l'assignat (le papier-monnaie sous la période révolutionnaire). Qui plus est,

⁴⁶ Johann Gottlieb FICHTE, *ibid.*, p. 173.

⁴⁷ Johann Gottlieb FICHTE, *ibid.*, p. 100-101 (souligné par Fichte).

la politique de commerce extérieur prônée par Fichte rappelle, sinon celle de la Convention, du moins celle qu'on trouve dans le projet utopique de Babeuf.

Et nous pouvons dire que cette mesure décisive pour assurer le monopole étatique du commerce extérieur - l'inconvertibilité de la monnaie nationale - a des sources encore plus anciennes. Platon l'avait déjà suggéré pour sa cité autarcique imaginaire. Platon, lui-même, l'avait emprunté de la législation spartiate de Lycurgue. Fichte ne fut donc pas le premier à la recommander. Ce qui est nouveau dans le discours fichtéen, ce sont les rapports explicites entre une planification impérative, le monopole étatique du commerce extérieur et la monnaie inconvertible. Pour Fichte, il n'y a pas de plan possible sans le monopole étatique du commerce avec l'étranger, et il n'y a pas de monopole d'Etat sur le commerce extérieur sans l'imposition d'une monnaie strictement nationale.

02.3.3. La fermeture de l'Etat: programme d'exécution

On a beau croire que *l'Etat commercial fermé* n'est qu'un discours "utopique" sans rapports concrets avec la réalité allemande de 1800, il ne l'est pas. Comme le rappelle Xavier Léon, Fichte l'adressa au gouvernement de la Prusse parce qu'il pensait pouvoir influencer les réformes de Frédéric-Guillaume III (1770-1840), qui étaient alors en cours.⁴⁸

C'est pourquoi l'essai de Fichte est divisé en trois parties: philosophie, histoire et politique. La dernière est consacrée à l'exposition des procédés concrets de politique économique qui sont nécessaires à la fermeture commerciale de l'Etat.

Cette politique économique détaillée, dont l'objectif est l'autarcie nationale, comprend les propositions que nous décrirons par la suite. Ce qui nous frappe dans ces propositions fichtéennes est leur caractère contemporain. En fait, nous pouvons les retrouver dans toutes les politiques à tendance autarcique pratiquées du XIX^e au XX^e

⁴⁸ Xavier LEON, *op. cit.*, t. II, p. 88.

siècle, c'est-à-dire dès le Blocus Continental napoléonien jusqu'aux expériences fascistes et communistes.

La première action suggérée par Fichte est, comme nous venons de noter, l'établissement du monopole étatique sur le commerce extérieur. Cette mesure est garantie au moyen du contrôle des changes et de l'imposition d'une monnaie nationale inconvertible.

Mais le commerce extérieur subsiste, malgré le contrôle de l'Etat, tant qu'on n'arrive pas à l'autarcie pure. Ainsi, il faut soumettre le commerce extérieur au plan. Cette planification du commerce extérieur est nécessaire en raison de deux problèmes. Le premier est la manque de devises qui est entraînée par la fermeture commerciale de l'Etat. Le second, comme nous le verrons ensuite, est la nécessité d'épargner les devises pour l'importation des technologies qui sont indispensables à une sorte de programme radical de substitution aux importations.

"[...]le volume du commerce destiné à être encore provisoirement poursuivi avec l'étranger sera défini ainsi: on déterminera quelles sortes de marchandises seront encore importées de l'étranger, ou exportées vers lui, leur quantité année après année, la durée de ces échanges, la quantité qu'il faut prévoir pour chaque district et pour chaque maison de commerce. Dès lors, c'est l'Etat et non plus le particulier qui prend ce commerce en charge."⁴⁹

Il est important de souligner au passage que Fichte n'oublie pas la menace du commerce privé illégal. Le monopole et la planification étatiques du commerce extérieur supposent donc une politique efficace de répression de la contrebande:

"Pour l'application de ces lois sur l'exportation, une surveillance stricte des ports de mer et des villes-frontières sera assurément nécessaire, afin de ne rien laisser sortir du pays qui ne sera point assorti d'une autorisation de la chambre du commerce: mesure que la nation pourrait accepter d'autant plus volontiers qu'elle serait ap-

⁴⁹ Johann Gottlieb FICHTE, *L'Etat...*, op. cit., p. 165.

pliquée là pour une ultime fois, et que la situation que la rend nécessaire n'est que transitoire."⁵⁰

Transitoire, en effet, puisque l'objectif de l'Etat est une autarcie intégrale fondée sur la réussite d'une politique radicale de substitution d'importations. Cette politique, qui doit être appliquée d'une façon graduelle, implique le développement de la production nationale de succédanés. Fichte en présente un exemple: la production de fibres naturelles indigènes qui peuvent, selon lui, remplacer le coton. Mais pourquoi choisit-il cet exemple? C'est parce qu'il considère les textiles légers absolument nécessaires au bien-être des consommateurs nationaux.

Expliquons. Le critère décisif de la politique de substitution d'importations suggérée par Fichte est le suivant: on doit remplacer ce dont on ne peut pas se passer. Il n'est donc pas question d'ersatz pour les produits de luxe. Si l'Etat fichtéen ne s'approche entièrement pas des conceptions autarciques axées sur un modèle de consommation "spartiate", il implique, en tout cas, l'existence d'un "type national" de consommateur austère. Ici nous retrouvons les conceptions de Thomas More: ce n'est par hasard que Fichte, lui aussi, ne tolère pas les vêtements "luxueux".

"... un gouvernement dont l'intention serait de fermer l'Etat commercial devrait d'abord avoir introduit et imposé dans la fabrication indigène tous les objets manufacturés devenus nécessaires aux citoyens, et, de plus, la production de tous les produits authentiques ou de remplacement - jusqu'alors usuels - ou indispensables aux travaux de transformation des ateliers, tous deux dans les quantités nécessaires au pays.

"Même les marchandises dont la production ou la fabrication serait estimée impossible dans les pays, et dont on attend à l'avenir qu'elles disparaissent complètement du commerce, ne devaient pas être exclues d'un coup de la circulation, mais seulement peu à peu, de sorte que, périodiquement, il s'en trouverait une quantité de plus en plus réduite, et finalement plus du tout [...].

"Une différence doit être faite, toutefois, entre les besoins susceptibles de contribuer réellement au bien-être, et ceux qui ne se fondent que sur l'opinion, tant dans la perspective de la transplantation d'industries étrangères dans le pays, que dans celle du sevrage imposé à la nation quant aux jouissances qui ne pourront plus être

⁵⁰ Johann Gottlieb FICHTE, *ibid.*, p. 166-167.

satisfaites à l'avenir. On peut parfaitement concevoir qu'il puisse être douloureux pour quelqu'un de devoir se passer soudain du thé de Chine, des fourrures en hiver, ou d'habit léger en été. Mais pourquoi la fourrure serait-elle de zibeline et l'habit de soie, si le pays n'abrite ni zibeline ni soie; on voit moins encore que malheur il y aurait à ce qu'un jour toutes les broderies disparaissent des vêtements, puisqu'elles ne rendent l'habillement ni plus chaud ni plus durable."⁵¹

Cette politique de substitution d'importations doit être non seulement planifiée, mais encore complétée par des mesures qui reconvertisent - du point de vue des débouchés - l'ancienne industrie d'exportation.

"[...] la production et la fabrication indigènes - de façon planifiée, conduite par un calcul, et non plus soumises à un hasard aveugle - augmenteront constamment, et le produit indigène se substituera à l'étranger.

"Pareillement, [...]; le gouvernement diminuera, conformément au plan, le nombre des fabriques qui comptaient avec des débouchés à l'étranger, et il consacra la main-d'oeuvre qui jusqu'ici travaillait pour les étrangers à des travaux destinés aux indigènes, de la façon la plus adaptée. Il ne sera plus question, en effet, d'obtenir une prédominance commerciale, ce qui constitue une tendance très redoutable, mais de rendre la nation entièrement indépendante et autonome."⁵²

Il faut ajouter que Fichte reconnaît qu'une telle politique peut entraîner l'élévation des coûts de production. Aussi recommande-t-il que l'Etat assure des subsides aux nouveaux secteurs de l'industrie et de l'agriculture nationales.

"Une fois choisies les branches de l'industrie qu'il faut introduire dans le pays, il sera nécessaire que le gouvernement favorise la production, compte tenu, en particulier, des besoins en matières premières, ou de la culture des substituts, si les produits originaux font défaut sous le climat; sans omettre l'amélioration des produits usuels. Presque tout climat dispose de substituts aux produits étrangers; simplement, les premières récoltes ne récompenseront pas la peine investie. Le gouvernement dont nous parlons saura récompenser cette peine, car il n'a pas à craindre la dépense."⁵³

⁵¹ Johann Gottlieb FICHTE, *ibid.*, p. 147-148.

⁵² Johann Gottlieb FICHTE, *ibid.*, p. 167-168.

⁵³ Johann Gottlieb FICHTE, *ibid.*, p. 168-169.

Fichte admet, enfin, que la politique de substitution d'importations ne peut réussir qu'au cas où le pays serait au même niveau technique que celui des nations les plus développées. Il s'agit, comme nous l'avons affirmé, d'assurer un régime autarcique fondé sur le bien-être des citoyens et non sur l'ascétisme radical des "cités" platoniciennes. Fichte résout ce dernier problème au moyen d'une voie classique: l'importation (préalable) de technologies.

"Pour procurer à la nation cette indépendance à l'égard de l'étranger, non pas dans un régime de pénurie, mais dans la prospérité la plus grande possible, le gouvernement dispose, grâce à la monnaie mondiale encaissée, du moyen le plus efficace pour emprunter au maximum les forces et les ressources de l'étranger, acquérant ainsi tout ce dont il peut avoir besoin. Qu'il attire à tout prix de l'étranger les grandes personnalités en sciences appliquées, les chimistes, les physiciens, les mécaniciens, les artisans et les fabricants inventifs. [...] Qu'on achète les machines de l'étranger pour les imiter."⁵⁴

Nous devons signaler, pour conclure, que l'Etat fermé de Fichte interdit, à la manière de celui de Platon, le tourisme. Mais dans le cas de l'Etat fichtéen l'interdiction n'a pas de raisons strictement morales. Il s'agit avant tout d'épargner les devises.

Il n'empêche que l'Etat fichtéen, tel celui de certains utopistes, paye les voyages à l'étranger des "savants", lorsque leur but est l'importation de savoir-faire.

"Dans l'Etat commercial fermé, le droit de voyager sera réservé aux savants ou aux artistes de qualité: il est impensable qu'il soit permis plus longtemps à la curiosité oisive et au désir de distraction de traîner leur ennui au fil de tous les pays. Les voyages des premiers ont pour but le meilleur de l'humanité et de l'Etat; loin de les empêcher, le gouvernement devrait même les encourager, et envoyer savants et artistes en voyage, aux frais des deniers publics."⁵⁵

Nous retrouverons cette même politique - recrutement de techniciens étrangers et subordination des voyages des citoyens aux intérêts du transfert de technologie - dans

⁵⁴ Johann Gottlieb FICHTE, *ibid.*, p. 168.

⁵⁵ Johann Gottlieb FICHTE, *ibid.*, p. 174.

les économies "socialistes" du XX^e siècle. S'agit-il, encore une fois, d'une simple coïncidence?

02.3.4. La théorie des "frontières naturelles" selon Fichte

Sébastien Le Prestre, seigneur de Vauban (1633-1707), ingénieur militaire, maréchal de Louis XIV et économiste, fut l'un des premiers à concevoir une théorie des "frontières naturelles". Pour lui, ce concept de limite territoriale idéale de l'Etat a un sens plutôt stratégique: patriote, il songe à une France dont les bornes sont ceux de l'ancienne Gaule; militaire d'une époque où la guerre était synonyme de forteresse et de siège, il rêve d'une ligne de fortifications unifiée, arrondie, solide.⁵⁶

Les frontières "naturelles" proposées par Vauban pour la France sont celles des Alpes, des Pyrénées et du Rhin. En Europe, ce qu'il conseille pour la France, c'est donc un impérialisme limité. En tant que stratéliste militaire, il critique l'éparpillement de l'Empire espagnol du XVII^e siècle et défend, de sa propre façon, les avantages des "lignes intérieures". C'est pourquoi, comme le rappelle Pierre Dockès, il tient à la notion de "concentration" du territoire national.

"La concentration du territoire national paraît un avantage à Vauban comme à la majorité des auteurs des XVI^e et XVII^e siècles. Tout ce qui se disperse s'affaiblit."⁵⁷

Ainsi, pour Vauban, les frontières économiques, c'est-à-dire les frontières douanières, sont une préoccupation secondaire. En ce qui concerne ce sujet, il s'inquiète,

⁵⁶ Sur les conceptions militaires de Vauban, voir Henri GUERLAC, "Vauban: l'impact de la science sur la guerre", dans *Les maîtres de la stratégie*, op. cit., vol. 1, p. 39-64.

⁵⁷ Pierre DOCKES, op. cit., p. 172.

avant tout, de la permanence des barrières intérieures au commerce, comme le faisait d'ailleurs la majorité des économistes du XVII^e siècle.

"La critique de Vauban se porte surtout sur les douanes intérieures. Il s'interroge sur la diminution visible de la production des campagnes françaises, dont la première cause lui semble tenir à la taille [l'impôt que payaient les roturiers] et à la façon dont elle est levée. L'autre cause de cette diminution est le défaut de consommation', qu'il explique, lui, par le système des douanes intérieures."⁵⁸

Ce qui ne veut pas dire qu'il soit partisan du libre-échange. Au contraire, Vauban non seulement admet l'existence des douanes nationales (pour assurer les revenus de l'Etat), mais défend aussi une politique protectionniste, modérée du point de vue de son époque, qui serait centrée sur la prohibition de l'importation des biens superflus pour l'économie du royaume.

Mais cela ne fait pas de Vauban un défenseur de l'autarcie. Il ne pense qu'à la façon d'un économiste du XVII^e siècle qui veut l'unification du marché national de son pays.

Il n'empêche que nous pouvons reconnaître deux aspects de la théorie des "frontières naturelles" de Vauban qui sont aussi présents dans la conception de limites territoriales "idéales" de l'Etat fermé de Fichte.

Le premier est le rattachement des limites "naturelles", qui sont en principe bâties par la nature, aux idéaux nationalistes, pour ne pas dire impérialistes. Pour Vauban, les frontières "naturelles" de la France sont en vérité celles de l'ancienne Gaule; pour Fichte, ces mêmes frontières sont en fait celles de la "nation" allemande, c'est-à-dire l'espace où la langue et la culture allemandes sont dominantes.

Le second est la définition des frontières "naturelles" comme condition préalable de la "paix perpétuelle" en Europe. Aussi bien pour Vauban que pour Fichte, la paix ne peut être envisagée que pour le jour où chaque Etat aurait conquis son territoire

⁵⁸ Pierre DOCKES, *ibid.*, p. 175.

"naturel", par des moyens pacifiques ou avec l'usage de la force. Comme le dit Fichte lui-même:

"Si la guerre doit être abolie, il faut qu'on abolisse le motif des guerres. Il faut que chaque Etat obtienne ce qu'il entend obtenir par la guerre, et la seule chose qu'il puisse raisonnablement espérer obtenir, c'est ses frontières naturelles."⁵⁹

Nous pouvons admettre ainsi, qu'il y a une très probable liaison entre les idées de Vauban à l'égard des "bornes naturelles" de l'Etat et celles de Fichte sur le même sujet. Rien d'étonnant, si nous considérons que les thèses de Vauban sont reprises entre la fin du XVIII^e et le début du XIX^e siècle.

D'abord en France, par certains idéologues révolutionnaires au cours des conflits des années 1790. Un débat se produit en 1796-1797 entre Lazare Carnot (1753-1823), l'organisateur de l'armée révolutionnaire française, et les partisans d'une politique d'annexions. Carnot soutient le retour aux frontières de 1792; d'autres soutiennent l'idée des "frontières naturelles" (Reubell) et même le projet d'une "expansion révolutionnaire", c'est-à-dire de la création de "Républiques-soeurs" satellisées par la France (Revellière-Lépeaux).⁶⁰

De plus, en Allemagne, par des stratégestes militaires tels que Friedrich Wilhelm Bülow (1755-1816), qui croyaient que l'âge des petits Etats était révolu, que chaque

⁵⁹ Johann Gottlieb FICHTE, *L'Etat...*, op. cit., p. 151. Il est intéressant de comparer le point de vue fichtéen avec celui de Proudhon. Celui-ci affirme que "le principe des frontières naturelles est en contradiction avec son objet, qui est la nationalité, et avec sa fin, qui est la paix". Voir P.-J. PROUDHON, "Du Principe Fédératif et oeuvres diverses sur les problèmes politiques européens", dans PROUDHON, *Oeuvres complètes*, nouv. éd., Paris: Librairie Marcel Rivière et Cie., 1959, p. 36.

⁶⁰ Voir Pierre RENOUVIN et Jean-Baptiste DUROSELLE, *Introduction à l'histoire des relations internationales*, 4^{ème} éd., Paris: Armand Colin, 1991, p. 417.

puissance avait des frontières "naturelles" et que l'affirmation de ces frontières était la condition *sine qua non* de l'équilibre politique et de la paix en Europe.⁶¹

Fichte ne conçut pas l'idée de "frontières naturelles". Mais, pour ce qui concerne ce sujet, il y a certainement un élément nouveau dans le discours fichtéen. Il s'agit du postulat selon lequel les "frontières naturelles" sont une condition préalable de l'indépendance économique, c'est-à-dire de l'autarcie. Pour Fichte, l'autarcie n'est pas possible à l'échelle des petits Etats; elle exige, au contraire, un espace économique minimal qui est, exactement, celui des bornes édifiées par la "nature".

"Les indications de la Nature relatives à ce qui doit être conjoint ou disjoint sont ce que l'on vise lorsqu'on parle, dans la politique récente, des *frontières naturelles* des royaumes: cette perspective doit être prise de façon beaucoup plus importante et sérieuse qu'on ne le fait généralement. En cela, il ne faut pas être attentif seulement à des frontières militaires couvertes et solides, mais bien plus encore à l'indépendance productive, et au fait de pouvoir se suffire à soi-même."⁶²

Cette notion d'économie autarcique fondée sur un territoire économique minimal peut être associée à d'autres conceptions postérieures à Fichte. Mentionnons, premièrement, l'idée de nation de "taille normale" qui est à la base du "système d'économie nationale" de Friedrich List, l'un des pères du protectionnisme éducateur contemporain. Mais rappelons surtout ce qui est le plus important du point de vue de notre thèse: les similitudes entre la conception de Fichte et celles des discours autarciques nazi-fasciste et stalinien. Pour les nazi-fascistes, l'autarcie suppose l'"espace vital". Pour Staline, le "socialisme dans un seul pays" est possible dans l'URSS, parce que ce pays est vaste et riche en hommes et matières premières.

⁶¹ Sur les conceptions de Bülow, voir R. R. PALMER, "Frédéric le Grand, Guibert, Bülow: de la Guerre Dynastique à la Guerre Nationale", dans *Les maîtres...*, op. cit., v. 1, p. 86-93.

⁶² Johann Gottlieb FICHTE, *L'Etat...*, op. cit., p. 149.